Neuchâtel — No 15 (8 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 20 janvier 1953

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

S'élevant contre les mesures prises par les Alliés pour combattre la renaissance du national-socialisme

M. Adenauer affirme que l'Allemagne est immunisée contre le totalitarisme

Pour lui, les conditions politiques de la République fédérale empêchent l'extrémisme de gauche et de droite

BONN, 19 (D.P.A.). — M. Adenauer, chancelier fédéral, s'est élevé, lundi, dans un discours radiodiffusé, contre les mesures prises ces derniers jours par les Alliés contre la renaissance du national-socialisme.

Je ne peux pas me défendre de l'idée que tous les adversaires de l'intégration européenne et de la défense commune de l'Europe, contraints ces derniers temps de se taire, ont saisi l'occasion d'entraver, voire de réduire à néant l'œuvre d'intégration à laquelle le gouvernement fédéral s'est attelé, dès le début, de toutes ses forces.

En comparaison d'autres pays démocratiques, les conditions politiques de la République fédérale se sont révélées propres à empêcher l'extrémisme de gauche et de droite. Après les expériences qu'il a faites à ses dépens, chaque Allemand est bien immunisé contre le totalitarisme. (Réd. —?) J'ose faire cette prophétie : aux prochaines élections, tout parti ayant quelque sympathie pour le national-socialisme subira une défaite décisive si jamais il se présente.

Le national-socialisme ne gagne pas de terrain

Le chancelier s'est ensuite élevé avec véhémence contre la prétention d'anciens chefs nationaux-socialistes à jouer un rôle dans la vie publique de l'Allemagne occidentale. Il serait toutefois entièrement faux, a-t-il ajouté, de déduire du sondage fait sur l'ordre des autorités américaines (Réd. — Nous en parlons dans l'éditorial de ce jour) qu'il existe une majorité croissante d'Allemands qui, actuellement, se prononceraient pour la restauration du régime nazi. La réalité politique de la République fédérale montre à quel point les commentaires et les conclusions prématurés manquent en l'occurrence de pertinence, depuis que le gouvernement fédéral est en fonction, la paix intérieure de l'Allemagne occidentale n'a fait que s'affermir.

Les arrestations d'anciens chefs nazis

Parlant ensuite des arrestations ordonnées par les autorités britanniques, M. Adenauer a fait remarquer que la conspiration de sept individus suivis tout au plus par quelques dizaines d'autres ne suffit pas encore à compromettre la sécurité de la République fédérale.

En conséquence, a-t-il ajouté, je laisse aux autorités britanniques, qui sont apparemment bien au courant des agissements de ces gens, la responsabilité de la mesure qu'elles viennent de prendre.

(Lire la suite en 7me page)

En Allemagne de l'ouest

Un complot national-socialiste

C'est décidément le temps des complots. Après celui des médecins juifs découvert au Kremlin, celui des officiers du Caire que vient d'étouffer le général Naguib. Entre les deux, les autorités britanniques en Allemagne ont découvert un complot nazi. Cette dernière nouvelle a causé quelque surprise. Non point parce qu'on décèle des hitlériens dans l'Allemagne de 1953 ! C'est le contraire qui surprendrait... Mais parce que ce sont les Anglais qui ont jugé utile d'intervenir à un moment où, par ailleurs, la politique alliée outre-Rhin est fondée tout entière sur la confiance qu'elle accorde au gouvernement fédéral de Bonn et au moment aussi où, en vertu des traités, elle entend lui restituer une pleine souveraineté. Soudain, par une curieuse contradiction, on agit à l'endroit des Allemands comme au temps de l'occupation intégrale.

Assurément, le gouvernement Adenauer témoigne de pas mal de mollesse vis-à-vis du national-socialisme renaissant. Il connaissait, a déclaré un de ses porte-parole, l'existence du « groupe Naumann » et il le tolérait, car il s'agissait d'une poignée de fanatiques qui ne pouvaient constituer un danger pour l'Etat. Formellement, on ne peut que donner raison au gouvernement de Bonn. On n'imagine pas, en effet, que les individus arrêtés aient été assez fous pour supposer qu'ils pouvaient en un tournemain restaurer un régime hitlérien en Allemagne, à la barbe des autorités constituées à celle des Alliés de l'Ouest et même à celle des Russes. La conspiration de Naumann et consorts ne pouvait avoir ce dessein voué irrémédiablement à l'échec dans l'état actuel des choses.

~~~

En revanche, cette «conspiration» s'insère vraisemblablement dans tout un courant d'idées beaucoup plus vaste et qui, indéniablement, tend à réhabiliter l'esprit nazi. Un rapport publié avant-hier par la haute commission américaine démontre, faits et statistiques à l'appui, que le nationalisme, et même le national-socialisme, a regagné bien des sympathies outre-Rhin ; que, faute de pouvoir prendre corps dans un parti organisé — depuis la dissolution du « parti socialiste du Reich » — il s'infiltre dans les autres partis et notamment dans le parti libéral (de tendance très réactionnaire) ; que les thèmes naguère développés par la propagande Gœbbels inspirent de nouveau une notable fraction de la jeunesse.

Au vrai, il n'y a rien là qui puisse nous surprendre. Quand un peuple commence à revivre, après une catastrophe, il revient tout naturellement à ses sources de pensée traditionnelles. Or, en Allemagne unifiée — qu'il s'agisse de celle de Guillaume II, de celle de Weimar, de celle de Hitler et même de celle d'Adenauer qui, par la faute alliée, n'est qu'une façade du fédéralisme — cette pensée est impérialiste, raciste, grégaire, elle marie tout naturellement le nationalisme et le socialisme.

Les vainqueurs de 1945 ont cru sérieusement, semble-t-il, que leur offensive morale de dénazification allait porter des fruits. Ce fut leur pire illusion. La « démocratisation » pour les Allemands c'est l'idéologie étrangère. Il n'y avait qu'un moyen pour empêcher la renaissance du nationalisme : en revenir à un fédéralisme effectif qui, lui aussi, est une tradition allemande, mais antérieure à 1871. On y a pensé un moment, Roosevelt et Staline en étaient tombés d'accord à Yalta (et c'est ce qu'ils y ont fait de mieux), puis on s'en est détourné. On a dès lors les conséquences.

~~~

Pourquoi les Anglais réagissent-ils aujourd'hui tout d'un coup ? On a donné de l'arrestation de Naumann et compagnie diverses explications. Aucune n'est entièrement satisfaisante. Probablement, les Britanniques ont voulu démontrer au monde, et aux Allemands eux-mêmes, que même s'ils rendaient à la République fédérale sa complète autonomie, ils entendaient demeurer vigilants. Mais il faut mentionner aussi les bruits qui circulent de plus en plus et selon lesquels il y aurait des accointances entre le complot nazi et la politique soviétique. En Allemagne de l'Ouest, les Russes savent qu'ils ne peuvent plus compter sur les communistes trop surveillés et qui n'ont aucune chance de s'imposer. En revanche, l'agitation hitlérienne favorise leurs desseins contre le gouvernement Adenauer. Les Soviets savent que, le cas échéant, cette propagande peut avoir l'oreille des masses.

Le fait n'a, à la vérité, rien d'invraisemblable. En Allemagne de l'Est aussi, on sait que bien des cadres communistes sont formés par d'anciens nazis. La police — sauf l'étiquette — est à peine différente de ce qu'elle était du temps de Hitler. Les communistes, dans leur volonté de procéder à la mise au pas totale de la République populaire, éliminent présentement, comme vient de le démontrer l'arrestation de Georges Dertinger, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne de l'Est, les chrétiens-démocrates qui avaient été assez naïfs pour croire à la collaboration avec Moscou. Ils avaient déjà absorbé les socialistes qui ne forment qu'un parti avec le leur. Les voici qui font vibrer en outre la corde antisémite et les anciens hitlériens ne peuvent qu'y être assez sensibles.

Nazisme et communisme se rejoignent, en somme, pour tenter de reconquérir l'Allemagne contre l'Occident, et c'est au fond très naturel. Le deuxième conflit mondial n'a-t-il pas été provoqué par cette même collusion ?

René BRAICHET.

Georges Dertinger, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne rouge, arrêté et déchu par ordre de Moscou.

Le camion disparu a été retrouvé

PARIS, 19 (A.F.P.). — Le camion de trente tonnes qui avait disparu samedi, alors que ses deux chauffeurs l'avaient laissé en stationnement pour aller déjeuner, a été retrouvé à Aulnay-sous-Bois, dans la banlieue parisienne, son chargement serait intact.

On rappelle que le camion transportait dix tonnes de pièces de monnaie non frappées, destinées à la Compagnie française des métaux, et estimées à 12 millions de francs.

L'opération de la greffe du rein va-t-elle échouer une fois de plus ?

L'état de Marius Renard est devenu très critique

L'on désespère maintenant de sauver le jeune homme

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

L'état de Marius Renard, ce jeune apprenti charpentier de 15 ans, auquel deux chirurgiens de l'hôpital Necker ont greffé, le 25 décembre dernier, un rein prélevé sur sa mère, s'est considérablement aggravé au cours des dernières quarante-huit heures. Bien qu'aucun bulletin officiel de santé n'ait été publié, on ne cache pas, dans les services où est soigné cet opéré hors série, que son état est devenu très critique pour ne pas dire désespéré. Selon certains renseignements recueillis auprès des praticiens, il apparaît que l'organe transplanté ne s'est pas adapté au nouvel organisme et qu'il n'a que très imparfaitement rempli ses fonctions essentielles.

Une intervention chirurgicale, la seconde depuis l'opération proprement dite, a été effectuée samedi, suivie de nombreuses perfusions de plasma et de sérum physiologique. Aucune amélioration sensible ne s'est malheureusement ensuivie et l'on laissait entendre dès hier matin, à l'hôpital Necker que le malade abordait son 26me jour de traitement en aussi mauvaise condition que voici trois semaines quand les docteurs Oeconomos et Vaysses tentèrent ce qu'on a appelé « l'opération miracle ». Le taux de l'urée, véritable témoin des suites de l'intervention, a brutalement remonté. Il dépasse maintenant le point critique et le malade est toujours dans l'impossibilité d'évacuer ses urines.

M.-G. G.

(Lire la suite en 7me page)

Autour des troubles sporadiques de l'Afrique du Nord

L'Espagne et le nationalisme arabe

Les passions se déchaînent avec toujours plus de violence dans le monde arabe du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord. Pourtant il est un territoire, à la pointe extrême du nord-ouest africain, où pour le moment aucune hostilité au « colonialisme » et à tout ce qui est européen ne s'est manifestée, soit par des troubles intérieurs, soit par des revendications ou des plaintes plus ou moins directes. Le protectorat du Maroc espagnol reste calme dans la tourmente déchaînée par les nationalistes arabes.

A quoi doit-on cela ? La zone espagnole du Maroc est, comme la zone française, un protectorat. Les Espagnols, pas plus que les Français, n'ont de droit de propriété sur la partie du territoire marocain qu'ils contrôlent puisque ce pays est un empire (on dit communément l'Empire chérifien) ayant à sa tête un sultan qui gouverne le pays « sous la protection » des deux puissances (qui sont là uniquement pour faire régner la tranquillité et conseiller le gouvernement marocain). Les agitateurs pourraient donc, à Tétouan et à Melilla, brandir le spectre du colonialisme comme ils le font à Rabat, Casablanca, Fez. Le peuple du Maroc espagnol, faisant partie d'une même nation, divisée uniquement administrativement, devrait avoir les mêmes aspirations que ses frères d'au-delà du Riff et des montagnes du nord de Tétouan.

Grâce à l'habileté de Franco, le calme règne au Maroc espagnol

D'aucuns déclarent que le calme règne dans le pays, alors que tout autour gronde la révolte contre le colonialisme, surtout grâce aux forces armées qui stationnent dans cette région. Madrid, dit-on, entretient sur ce territoire quelque 60,000 soldats. C'est effectivement beaucoup si on les compare avec les forces du Maroc français, qui sont à peine plus élevées pour un territoire immense. Peut-être est-ce là une raison, mais, qu'on le veuille ou non, il faut admettre que le calme vient surtout de l'habileté politique de Madrid et du général Franco en particulier.

Georges E. RIEDO.

(Lire la suite en 4me page)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

La question du logement en Allemagne du Sud
par Léon Latour

Chronique artistique
par Alice Peillon

UN RALLYE DES NEIGES AU LAC NOIR

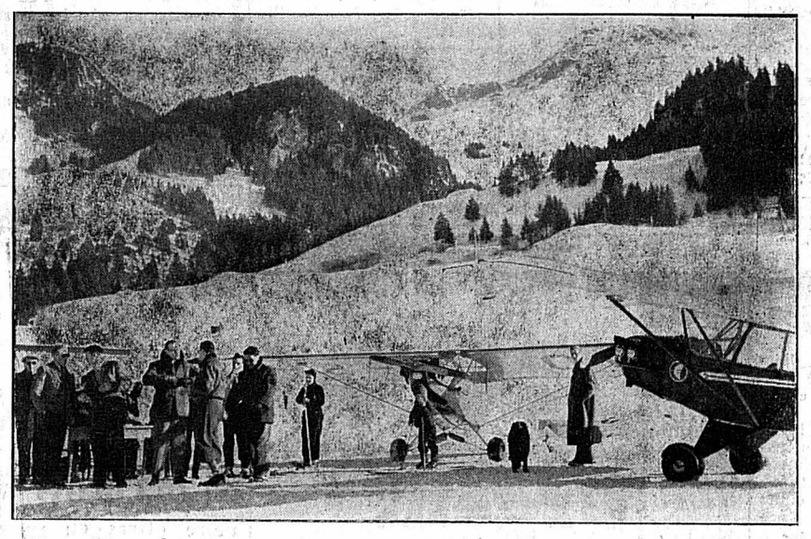

Un rallye aérien, qui avait pour but le lac Noir gelé, a été organisé récemment par l'Aéro-Club de Suisse. Voici une vue des appareils sur la piste glacée.

«Festival de la victoire» à Washington

Le président Eisenhower entre aujourd'hui à la Maison-Blanche

WASHINGTON, 19. — « Je voudrais que mon inauguration soit aussi simple que possible », avait déclaré Eisenhower lorsqu'on lui avait demandé, aussitôt après les élections de novembre, ses idées sur l'organisation des cérémonies du 20 janvier.

Le désir du général a été très vite oublié. D'innombrables comités républicains ont travaillé depuis deux mois à transformer l'inauguration en un immense festival de la victoire. Le général s'est rendu compte lui-même qu'il était inutile d'insister. Il a laissé faire les organisateurs, les maîtres de cérémonie et les politiciens. Vingt ans d'attente, d'espoirs déçus, vont maintenant pouvoir être effacés d'un coup. Le parti républicain est bien décidé à faire l'inauguration «en grand», écrit l'envoyé spécial du « Figaro ».

Washington s'est paré depuis plusieurs jours déjà de drapeaux et de calicots tricolores ornés de l'aigle héraldique et de l'inscription « Welcome to our President ». Aucune recherche décorative, d'ailleurs, dans tous ces arrangements.

(Lire la suite en 7me page)

Le programme des manifestations d'aujourd'hui

9 h. 30. — Eisenhower assiste au service religieux.

11 h. 30. — Truman accueille Ike à la Maison-Blanche et le conduit au Capitole.

12 heures. — Cérémonies au Capitole (prestation du serment).

12 h. 30. — Mme et M. Truman quittent la Maison-Blanche.

13 h. 30. — Défilé présidé par Eisenhower.

18 h. 30. — Truman quitte Washington, par train, pour le Missouri.

22 heures. — Bals.

23 h. 30. — Eisenhower et sa femme s'installent à la Maison-Blanche.

J'ÉCOUTE...

Aventurier et traqué

Assurément, un grand aventurier. Et Novarro, pas pour un sou. Plus simplement Abraham Sikowski, et Polonais.

« Novarro » faisait beaucoup mieux. Du moins, Sikowski le pensa. Le nom avait du panache. Et pour l'avoir usurpé, l'ardent patriote et musicien gênois Michele Novaro — avec un seul r — ne pouvait plus lui faire de procès. Il est mort en 1885.

Personne d'autre sur le globe ne porterait, d'ailleurs, le nom de Fernandez Novarro. Ce qui reste à voir...

Mais Sikowski, qui fut gangster, oh ! il y a belle lurette, s'en vante ou à peu près. Il estime, du moins, que son immense fortune l'autorise à traiter la question avec un complet dédain. N'a-t-il pas, aujourd'hui, en dollars dans une banque zuricoise, la valeur de dix millions de francs suisses, des crédits importants dans une banque américaine, l'ex-roi Farouk comme débiteur de quinze millions de francs français, limousine impertinente, chauffeur en livrée, et des bijoux pour trois cents millions de francs français également !

Avec tout cela, il est vrai, une très mauvaise santé. Mais on ne peut pas tout avoir. Ni même une fortune colossale et beaucoup de bonheur.

Le prince persan avait, lui aussi, des biens considérables, des bijoux à remuer à la pelle. Mais la chemise de l'homme heureux aux trousses duquel il avait lancé son premier ministre, ce fut, dans tous ses Etats, un très pauvre boutiquier — ou quelque chose d'approchant — qui, seul, pouvait la porter en toute allégresse !

Plus près de nous, en Suisse romande, il est dans une simple et très désargentée famille, un garçon qui n'ignore point sa pauvreté. Mais quelle richesse dans son cœur et quel rayonnement autour de lui ! Malade, un petit camarade revint tout ébloui de la visite qu'il était allé lui faire :

— Grand-mère, dit-il à sa « mémé », tout est modeste là-bas. Chez nous, ce n'est pas pauvre. Chez lui, c'est très, très pauvre. Oh ! bien sûr, ce n'est pas si joli que chez nous... Mais, tu sais, il est si heureux !

La richesse du cœur, quoi ! Tout est là.

Abraham Sikowski regorge d'or, et, inquiet tout de même, et bouffi, plastronne et dit : « Ma fortune aplanira toutes difficultés ».

«Mais le bonheur, point ne s'achète,
On n'en vend pas, on n'en vend pas.»

Ainsi chantait déjà notre inoubliable Jaques-Dalcroze.

FRANCHOMME.

Quand les loups se dévorent entre eux

Le ministre soviétique de la sécurité d'Etat aurait été limogé

PARIS, 19 (A.F.P.). — Selon des nouvelles de source berlinoise parvenues à Londres, M. V. S. Abakoumov, ministre de la sécurité d'Etat de l'U.R.S.S., aurait été limogé. On se souvient que son ministère a été directement mis en cause par la « Pravda » lors de la découverte du complot des « médecins saboteurs ». M. Abakoumov avait été appelé à ce poste important en 1946, lorsque l'ancien N.K.V.D. (commissariat du peuple aux affaires intérieures) avait été scindé en deux ministères : le M.V.D. (ministère des affaires intérieures) et le M.G.B. (ministère de la sécurité d'Etat).

(Lire la suite en 7me page)

Après une tentative de coup d'Etat

Les sièges de tous les partis égyptiens sont gardés par la police

(LIRE NOTRE INFORMATION EN DERNIÈRES DÉPÊCHES)

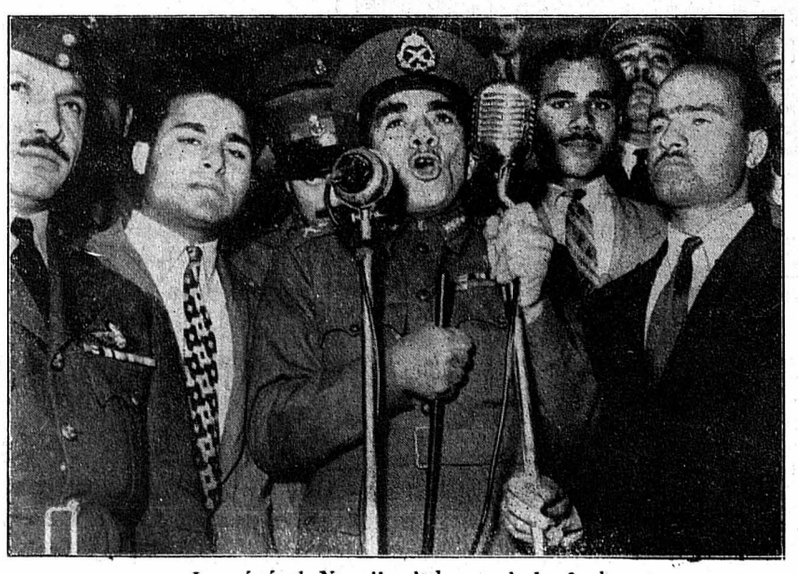

Le général Naguib s'adresse à la foule.

AVIS OFFICIELS

Assurance vieillesse et survivants

Affiliation générale. — Il est rappelé que la loi fédérale sur l'A.V.S., du 20 décembre 1946, prescrit l'assujettissement obligatoire pour toutes les personnes exerçant une activité lucrative et pour celles — sans activité — ayant leur domicile en Suisse.

Nous invitons, dans leur propre intérêt, toutes les personnes qui ne sont pas en ordre ou qui ont des doutes quant à leurs obligations, notamment celles qui ne sont pas en possession d'un « certificat d'assurance A.V.S. », à régulariser leur situation en s'adressant à la Caisse cantonale de compensation, Terreaux 7, Neuchâtel, ou à ses agences communales.

Rentes ordinaires. — Ont droit à une rente de vieillesse dès le 1er janvier 1953 :

— les assurés nés dans le 2me trimestre 1887.

Ont droit à une rente de survivants :

— les veuves et orphelins d'assurés décédés postérieurement au 30 novembre 1948.

Les rentes sont déterminées selon le montant des cotisations payées.

Les demandes de rentes doivent être présentées à la Caisse de compensation à laquelle l'assuré, ou son employeur, verse les cotisations.

Neuchâtel, janvier 1953.

Caisse cantonale de compensation
Neuchâtel — Terreaux 7

COURS de greffage de la vigne

Un cours théorique et pratique, durée : deux jours, sur le greffage de la vigne, sera donné à la Station d'essais viticoles d'Auvernier, les 28 et 29 janvier 1953.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au lundi 26 janvier, au plus tard. Pour être valables, les inscriptions devront être accompagnées d'un versement de Fr. 5.— à titre de finance de garantie. Cette finance sera remboursée si la participation au cours est effective et régulière.

Station d'essais viticoles d'Auvernier.

IMMEUBLES

A vendre dans un village du Vignoble, dans une très belle situation, vue imprenable,

maison familiale neuve

quatre pièces, bain, chauffage central, garage, petit atelier, libre tout de suite.
Adresser offres écrites à O. N. 433 au bureau de la Feuille d'avis.

MISE D'IMMEUBLE

Samedi 24 janvier 1953, dès 16 heures, au domicile de M. Constant Viret, à

Yvonand

ses héritiers vendront aux enchères publiques volontaires la propriété suivante :

Feuillet 1465	COMMUNE D'YVONAND	
Feuille 45	Pâquis, Habitation.	
	No 20 d'assurance	—.67
	Porcherie, remise et bûcher, No 545 d'assurance	—.30
	place - jardin	6.39
	Surface totale	7.36

L'habitation comprend notamment quatre chambres et cuisine.

Les amateurs sont priés de se munir d'une pièce d'état civil.

Les conditions de vente sont déposées au bureau du notaire Debétaz, à Yverdon, qui renseignera également les personnes désirant visiter la propriété.

La mise ci-dessus sera précédée, dès 14 heures, d'une

VENTE AUX ENCHÈRES DE MOBILIER ET DE MATÉRIEL

provenant de la succession de M. Constant Viret.

Tous renseignements peuvent être demandés à ce sujet au notaire prénommé.

Vigne

A vendre cinq ouvriers en rouge. Vignoble neuchâtelois. Adresser offres écrites à E. B. 438 au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAIN

Qui vendrait 200 à 300 m² de terrain, à Neuchâtel, pour construction d'une petite maison (rez-de-chaussée). Adresser offres écrites à V. E. 426 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au Landeron, « Les Guillembergs »,

VIGNE

de un ouvrier et quart, en rouge. Adresser offres écrites à C. N. 392 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Jolie chambre au sud, chauffée, centre ville. — Demander l'adresse du No 399 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre tout confort, dans bâtiment neuf, au centre de la ville. Demander l'adresse du No 440 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une jolie

chambre à deux lits

Demander l'adresse du No 979 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

LOCAL

à louer à l'usage d'entrepôt ou de garde-meubles. Tél. 5 63 14.

A louer pour le 1er février,

logement

de deux chambres, balcon et jardin. Sainte-Hélène 19, la Coudre.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques à Boudry

Le mercredi 21 janvier 1953, dès 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques au local des ventes de l'Office, rue Louis-Favre à Boudry :

Deux appareils radio « Philips » ; un régulateur ; une machine à laver, marque « Hoover » ; trois tapis, fonds de chambre ; un buffet de service ; un argentier ; deux étagères-bibliothèques ; des sellettes ; une chaise ; une armoire, trois portes ; une glace et une machine à écrire « Hermès-Média », portative.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites.

PENSIONS

On désire prendre en pension

jeune fille

désirant suivre l'école en Suisse allemande. Vie de famille, bons soins. — Adresser offres avec prix de pension possible sous M. A. 437 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

On demande à louer un **APPARTEMENT** moderne ou ancien, de deux pièces, pour date à convenir. Adresser offres écrites à S. D. 429 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE A LOUER

à l'année ou pour la saison d'été, appartement meublé ou non, ou éventuellement petite maison. — Faire offres sous chiffres P. 10049 N. à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

Je cherche

appartement

de deux chambres avec ou sans confort, région Peseux-Corcelles. Adresser offres écrites à P. B. 430 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ménage sans enfant cherche un

logement

de deux chambres, une cuisine, pour tout de suite ou date à convenir, quartier gare ou la ville. Adresser offres écrites à J. L. 436 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

cherche une chambre indépendante ou éventuellement chambre et cuisine. Quartier le Mail-les Fahys. Adresser offres écrites à Y. B. 421 au bureau de la Feuille d'avis.

PESEUX - Corcelles

Jeune ménage cherche appartement de trois pièces. Faire offres écrites sous P. U. 423 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

appartement de quatre ou cinq pièces
ou
maison familiale

même ancienne, près du lac. Région entre Boudry et Marin. — Offres écrites à K. N. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

Urgent

Couple soigneux, tranquille, sans enfants, cherche à louer maison ou appartement de quatre à six chambres, région de Boudry à Saint-Blaise, si possible, avec confort et dégagement. — Faire offres sous chiffres *P. 1286 N., à Publicitas, Neuchâtel.*

OFFRES D'EMPLOIS

Importante organisation économique engagerait tout de suite ou pour date à convenir

chauffeur expérimenté

pour camions. Eventuellement mécanicien sur auto. Personnes ayant en même temps l'expérience de la vente auront la préférence. — Langues : français et allemand (dernière pas indispensable). Seules personnes en bonne santé et absolument sérieuses entrent en considération. Place stable. Discrétion assurée. Faire offres sous chiffres P. 1319 n. en joignant photographie, curriculum vitae, références, certificats et prétentions de salaire à Publicitas, Neuchâtel.

La Manufacture d'horlogerie MARC FAVRE & Co S.A., à Bienne 7

engage

régleuses
visiteuse de centrage
retoucheurs
horlogers complets

Ecrire au service du personnel de la manufacture.

JEUNE FILLE

sérieuse, bonne présentation, est demandée pour le service de tea-room et magasin. Offres avec photographie, certificats, âge et prétentions à Confiserie Grisel, Léopold-Robert 25, la Chaux-de-Fonds.

Importante entreprise à Bienne cherche jeune

EMPLOYÉ DE BUREAU

consciencieux, ayant déjà travaillé dans une fabrique de machines ou un atelier de mécanique.

Faire offres écrites à la main avec curriculum vitæ et copies de certificats sous chiffres C. 40032 U., à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

Demoiselle de magasin

très au courant de la vente et pouvant assumer un poste de confiance est demandée pour date à convenir. Offres avec photographie, âge, certificats et prétentions à Confiserie Grisel, Léopold-Robert No 25, la Chaux-de-Fonds.

OMÉGA

engagerait au plus tôt une

régleuse qualifiée

sur réglages plats avec point d'attache. De préférence, travail en fabrique. Faire offres à Oméga, Service du personnel, Bienne.

Fabrique d'horlogerie du Jura neuchâtelois engagerait tout de suite, ou pour époque à convenir

employée sténo-dactylo

habile et consciencieuse, connaissant tous travaux de bureau. Contrat minimum : deux ans. Prière d'adresser offres avec curriculum vitæ, prétentions, photographie, date d'entrée, sous chiffres P. 1318 N., à Publicitas, Neuchâtel.

MAISON DE SUISSE ROMANDE CHERCHE pour articles en EXCLUSIVITÉ

représentants

actifs et sérieux, aptes à traiter avec la clientèle particulière, débutants pas exclus. Gain important assuré à personnes capables. Nombreux avantages.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie sous chiffres PL 2846 L, à Publicitas, Lausanne.

BAUDIN BÉTRIX Atelier de mécanique PESEUX

engagerait pour tout de suite ou époque à convenir

un MÉCANICIEN DE PRÉCISION
un APPRENTI MÉCANICIEN

Faire offres ou se présenter. Tél. 8 19 57.

VENDEUSE

Jeune vendeuse, de confiance, ayant de l'initiative, demandée par magasin de la place ; seule employée ; travail intéressant et agréable. Adresser offres écrites à R. A. 445 au bureau de la Feuille d'avis.

RÉGLEUSES

sont demandées en atelier, avec engagement pour tout de suite ou pour date à convenir. Ouvrières capables sont priées de se présenter ou d'adresser leurs offres à Ch. VERMOT & Co Portes-Rouges 103 - Neuchâtel

Employée de maison

capable et sachant bien cuisiner serait engagée pour un ménage de deux personnes (commerçants à la Chaux-de-Fonds). Salaire minimum Fr. 150.— par mois. Demander l'adresse du No 434 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 1er février dame cherche pour ménage soigné

JEUNE FILLE

sérieuse. (Possibilité de suivre des cours). Adresser offres écrites à S. R. 435 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er février bonne et honnête

SOMMELIÈRE

dans bon restaurant de la ville. Bon gain assuré. Adresser offres écrites à X. F. 427 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons un jeune

outilleur-faiseur d'étampes

pour entrée immédiate ou à convenir. Place stable et bien rétribuée. Les offres écrites avec prétentions, photographie et références ou certificats sont à adresser à la

RIVO S. A., fabrique de bijouterie et d'articles en aluminium, LOCARNO.

Pour Neuchâtel :

Quels horlogers et horlogères

désireraient collaborer au remontage de petites pièces ancre, bonne qualité ?

Un bon régleur-retoucheur trouverait occupation stable.

Entrée à convenir.

S'inscrire par écrit sous chiffres P. 1340 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Mise au concours

Par suite de démission honorable, le poste

d'infirmière de la Ligue contre la tuberculose du district du Locle est à repourvoir

Faire offres en présentant curiculum vitae et diplôme reconnu par la Croix-Rouge (exigé), au président de la Ligue, Chapelle 4, le Locle.

Entrée : 15 mars.

VENDEUSE

Nous cherchons très bonne vendeuse pour produits alimentaires.

Copies de certificats, prétentions et curriculum vitae.

Adresser offres écrites à Z. R. 409 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour notre rayon de confections pour dames

COUTURIÈRE expérimentée

et habile pour les retouches. Place stable et salaire intéressant. Maison Blaser, le Locle.

On demande une

JEUNE FILLE

pour divers travaux faciles. Possibilité d'apprendre le service. Bons traitements, nourrie et logée. Entrée immédiate. Offres à M. Pégaitaz, Château, Colombier (Neuchâtel). Tél. (038) 6 35 98 le matin.

On demande

JEUNE FILLE

pour aider au magasin. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres avec photographie et prétentions à Paul Debrot, confiseur, Fleurier.

On cherche pour après Pâques ou plus tôt

jeune homme

pour aider à la campagne et apprendre l'allemand. Bons traitements. Adresser offres à famille Hurni, restaurant Kreuz, Bühl près d'Aarberg.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune Suissesse allemande, de 15 ans, devant accomplir sa dernière année d'école, cherche place de

volontaire

pour apprendre le français. Adresser offres à Suzanne Tschanz, Gambach, Schwarzenburg (Berne).

Jeune Italienne, 22 ans, cherche place pour le 15 mars ou à convenir comme

employée de maison

Pour adresse : Mme Jeanne Guenot, Ville 22, le Landeron.

Jeune fille quittant l'école à Pâques cherche place

d'aide de ménage

où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Vie de famille désirée. — Offres à famille Kunz, boucherie, Biglen. Téléphone (031) 68 62 14.

JEUNE FILLE

quittant l'école au printemps, cherche place facile dans une famille de langue française (pas dans l'agriculture). Bons soins et vie de famille avec occasion de prendre des leçons de français seraient préférés à un salaire élevé. Offres à famille Fritz Schneider, Markplatz, Schwarzenburg.

Jeune Suisse allemand ayant de bonnes connaissances du français et des notions commerciales cherche emploi de

secrétaire

dans un bureau ou dans un hôtel. Libre tout de suite. Adresser offres écrites sous Z. B. 431 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de maison

quinze ans de service dans la même place, cherche emploi de cuisinière-bonne à tout faire dans petit ménage. Ferait remplacements. — Offres à Mlle B. Gutknecht, Constantine (Vaud).

CHAUFFEUR

Jeune Italien ayant permis de conduire international pour camion ou automobile, cherche place. Adresser offres écrites à C. G. 444 au bureau de la Feuille d'avis.

Mère et fille étrangères, bien recommandées, autorisées à travailler en fabrique, **CHERCHENT OCCUPATION.** Adresser offres écrites à E. F. 442 au bureau de la Feuille d'avis.

Gouvernante

Dame cherche place auprès de monsieur seul. Entrée à convenir. — Adresser offres écrites à X. Z. 439 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche place comme

aide-chauffeur

dans entreprise de transport, commerce ou autre. Adresser offres à L. Lambert, Fausses-Brayes No 7, Neuchâtel.

Jeune fille, de 18 ans, cherche à faire un apprentissage sur une partie du

RÉGLAGE

Adresser offres avec conditions d'engagement à T. J. 441 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 19 ans, cherche place de bonne d'enfant dans famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Libre en avril. Adresser offres écrites à K. O. 420 au bureau de la Feuille d'avis.

Vendeur d'automobiles

capable, actif et expérimenté cherche place stable. Offres sous chiffres P. 1345 N. à Publicitas, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S. A. engagerait pour le printemps un

apprenti mécanicien

faire offres par écrit.

COUTURE
Apprentie

est demandée chez Mlle M. Nicole, quai Godet 6, en ville, tél. 5 34 07.

On cherche pour date à convenir jeune homme intelligent et honnête, comme

apprenti boulanger-pâtissier

et un jeune homme comme

porteur

Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser à Fr. Meyer, boulangerie - pâtisserie, Brügg (Berne).

PERDUS - TROUVÉS

Egaré

chien de chasse

tricolore, avec collier sans nom. S'adresser au restaurant des Chasseurs, Dombresson. Tél. 7 14 25.

A VENDRE

A vendre

fumier bovin

bien conditionné, à port de camion. — Tél. (038) 9 21 93.

Armoires anciennes, bahuts anciens sculptés

à vendre. — Guillod, rue Fleury 10.

Superbe

cuisinière à gaz

« Eskimo », émail blanc, quatre feux, à vendre d'occasion ou à échanger contre cuisinière électrique, quatre plaques. Demander l'adresse du No 432 au bureau de la Feuille d'avis.

OCCASIONS

Bureau ministre, poussette de chambre garnie, parc, chaises d'enfant, jouets, cuisinières, armoires, tables à ouvrage, cireuse électrique, bahuts canapés, tapis, chaises. Marcelle REMY, Passage Neubourg. Tél. 5 12 43.

A remettre pour le printemps, à la Chaux-de-Fonds, bon

café-restaurant

Affaire intéressante. — Long bail, 35,000 fr. tout compris. Adresser offres écrites à U. P. 425 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

meuble studio, très soigné, nombreux tiroirs, jolies fermentes, six chaises anciennes Louis XV, hauts dossiers, parfait état, grande glace de salon. S'adresser pour renseignements : Tél. 5 25 42.

SOLDES autorisés **SOLDES autorisés**

LES PLUS BELLES OCCASIONS SE SONT DONNÉ RENDEZ-VOUS CHEZ LE SPÉCIALISTE

SPICHIGER

6, Place-d'Armes

Coupes linoléum

pour tabourets et rayons depuis Fr. —.95

Le séchage du linge n'est plus un problème

Connaissez-vous l'essoreuse ELAN ? C'est une vraie merveille. Nous vous garantissons qu'en une minute elle fait sortir la dernière goutte d'eau de votre linge, de sorte que les chemises pour messieurs et les tissus légers pourront être repassés immédiatement après l'essorage.

ELAN marche à l'électricité et peut être employée dans les buanderies, salles de bains, cuisines et même dans les chambres. Une prise électrique, c'est tout ce qu'il faut. L'appareil ne pèse que 13 kilos et possède une capacité de deux draps de lit. ELAN a passé victorieusement tous les examens. Prix Fr. 297.—. Ne perdez pas votre temps, demandez les prospectus et nous vous enverrons ELAN pour trois jours à titre d'essai pendant votre prochaine lessive. ELAN, représentant F. Guggisberg, chemin du Cordier 58, Bienne 7, tél. 2 98 39. (Revendeurs demandés.)

Fabrique de chapeaux

Olivier MARIOTTI

RUE DE L'HOPITAL 5, 1er étage
(au-dessus de la boucherie Jaccard)

CHAPEAUX de tous les genres

depuis Fr. **5.-**

TRANSFORMATIONS AVANTAGEUSES

olivetti

SKIS

Trois paires, neufs, avec arêtes, semelles et fixations « Kandahar », fr. 100.— la paire.
D'occasion une paire « Vampire », 195 cm., une paire « Gribi », 215 cm., et une paire « Attenhofer », 185 cm.
Le tout avec arêtes et fixations « Kandahar »

J.-P. Tosalli COLOMBIER Tél. 6 33 12

Des pâtes cuites à point, et qui ne « collent » jamais ?

Achetez donc la marque

DALANG

aux œufs frais. Cuire 6 minutes (spaghetti 10 minutes) à découvert, et vous aurez un plat délicieux !

Pas plus cher que n'importe quelle autre fabrication

A vendre

Peugeot 203

conduite intérieure. Garage de la Rotonde, Neuchâtel. Tél. 5 31 87

Le rendez-vous de Madame au Thé ?

L'après-midi au **TEA-ROOM du Café du Théâtre** et écouter **JAN HENRIK** au piano
(Pas d'augmentation)

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons le bas qui vous convient.

Reber

Bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHATEL
Saint-Moritz 7
Timbres S.E.N.J. 5%

LOCATION MACHINES A LAVER

Fr. 7.— par jour rendu à domicile Neuchâtel et environs

SCHWALD
Peseux
Tél. 8 23 76

Dans les nouveaux magasins

Moinat Rolle

Route de Genève vous trouverez un choix énorme de

Soieries françaises

à des prix excessivement bas et des qualités exceptionnelles.

Voyez nos vitrines !

Renseignements et visites sans aucun engagement

Tél. (021) 7 57 66

Graphologie Chirologie

Lignes de la main

Conseil
Mme H. JACOT, chemin des Valangines No 21
Neuchâtel
Reçoit sur rendez-vous, tél. 5 66 58

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter d'occasion un

lustre de cristal

Offres avec prix sous H. I. 428 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter d'occasion

AUTO

de 7 à 11 CV, en bon état, et je vends une « VESPA ». Ecrire en indiquant prix à C. I. 424 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche un

ACCORDÉON

chromatique à touches piano ou boutons, contre lequel je donnerais une bicyclette et un appareil photographique plus une certaine somme. Adresser offres écrites à X. T. 443 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

STOPPAGE ARTISTIQUE

et invisible de vos vêtements civils et militaires (accrocs, dégâts de mites brûlures)

Vêtements Haesler
meilleurs et moins chers
Terreaux 7, 1er étage (ascenseur)

On cherche à reprendre ou à louer

boulangerie-pâtisserie

Indiquer nombre de sacs, prix de reprise, genre de four, matériel, frais généraux. Date d'entrée à convenir. Offres sous chiffres P. 1346 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Madame Alfred VUILLE et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de la maladie et du décès de leur cher époux et papa, expriment ici leurs remerciements ainsi que leur vive gratitude.

Cernier, janvier 1953.

La publicité seule ne suffit pas.

Il faut ajouter la QUALITÉ,

la BIENFACTURE et le PRIX !

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Notre plus formidable
VENTE FIN DE SAISON

Dès mardi 20 janvier et jours suivants

Grandes journées de robes

Nous soldons des centaines de **ROBES** D'APRÈS-MIDI cocktail, pour le soir, avec d'énormes rabais allant jusqu'à par exemple : **70 %**

Très jolies **ROBES LAINAGES** uni ou fantaisie, velours coton, etc.

Valeur jusqu'à	49.—	69.—	98.—	135.—	129.—
SOLDÉ	25.-	30.-	40.-	60.-	50.-

ROBES pour dames fortes
en lainage uni, tailles 44 à 50
Valeur 69.— SOLDÉ **35.-**

Splendides **ROBES de dîners et de cocktail** en façonné, dentelles, organza, crêpe tailleur

Valeur jusqu'à	69.—	79.—	159.—	198.—	279.—
SOLDÉ	20.-	30.-	50.-	70.-	100.-

Nos fin de séries
ROBES crêpe soie uni

Valeur jusqu'à	139.—	169.—	249.—	259.—
SOLDÉ	30.-	50.-	80.-	90.-

Un splendide lot de **ROBES DE BAL** Modèles exclusifs

Valeur	450.—	350.—	359.—	259.—	110.—
SOLDÉ	120.-	150.-	100.-	80.-	50.-

Nos superbes
MANTEAUX, COSTUMES, BLOUSES, jupes, vestes de sport, Robes de chambre VESTES DE SKI

Soldé avec RABAIS allant de 30 à 70 %

Notre formidable vente de soldes bat son plein
(Autorisation officielle)

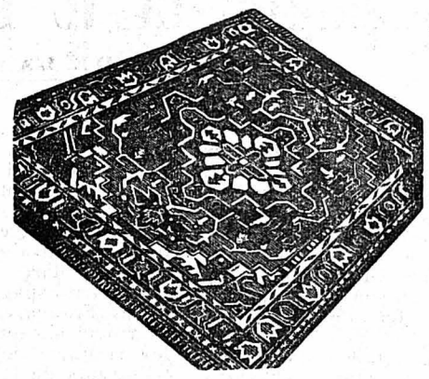

BAISSE SENSATIONNELLE

Profitez de cette occasion unique de vous procurer un tapis à bon compte

E. Gans-Ruedin
Bassin 10 Neuchâtel

A vendre une
presse d'atelier à balancier
et une presse à genouillère. A visiter en ville. — Demander l'adresse du No 422 au bureau de la Feuille d'avis.

Occasion
Salle à manger Louis XIII
copie d'ancien : un buffet six portes sculpté, colonnes torses, niche pour aiguière, une table à allonges, pieds torses et croisillon, six chaises à hauts dossiers, recouvertes de cuir, meubles soignés. Guillod, rue Fleury 10.

1913 - 1953
Depuis 40 ans toujours la même devise :
La marchandise de qualité aux prix les plus avantageux
Complets - Manteaux
Vestons
Costumes tailleurs
Pantalons - Chemises, etc.
Vêtements **MOINE** Peseux

TAPIS neufs et occasions, moquette et autres, facilité de paiements. Rue des Moulins 31, de 13 h. 30 à 17 h. 30.

Occasion
Salon Louis XVI
composé de : un canapé, deux fauteuils, quatre chaises, une table, une glace avec console, recouvert de soierie. Guillod, rue Fleury 10.

BALLY
NEUCHATEL
LAMES ET RASOIRS

Tous les mardis vous trouverez à la Halle aux viandes un
BOUDIN à la crème
EXTRA
Charcuterie de campagne
A. VOUGA

BELLES POMMES de ménage. Henri Détraz, la Coudre, tél. 5 46 70.

SOLDES autorisés
LES PLUS BELLES OCCASIONS SE SONT DONNÉ RENDEZ-VOUS
CHEZ LE SPÉCIALISTE
SPICHIGER
6, Place-d'Armes
Splendides coupons RIDEAUX

Imprimé	Fr. 2.50 le m.
Jacquard	» 6.50 le m.
Marquisette	» 5.50 le m.

Biedermann Solde (répété 8 fois)

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

CHEZ LES FLAMANDS

ROMAN

par 26

GEORGES SIMENON

Joseph se montrait le moins possible, regagnait Nancy, laissait à sa sœur le soin de se défendre.

Et Maria était à la torture, passait ses journées au couvent des Ursulines avec l'angoisse d'apprendre, le soir en rentrant, que tout était découvert.

— Pourquoi avez-vous retiré le corps du réservoir ?

— Il aurait fini par sentir... J'ai attendu trois jours... Le samedi, quand Joseph est revenu, nous l'avons transporté ensemble jusqu'à la Meuse...

Elle avait, elle aussi, des gouttes de sueur, mais pas sur le front : au-dessus de la lèvre supérieure, exactement où la peau était duvetée.

— Quand j'ai vu que l'inspecteur nous soupçonnait et menait son enquête rageusement, j'ai pensé que le meilleur moyen de faire taire les gens était de m'adresser moi-même à la police... Si on n'avait pas retrouvé le corps...

Copyright by Cosmopress, Genève

— On aurait classé l'affaire !... gronda-t-il.

Et il ajouta en recommençant à marcher :

— Seulement, il y avait le marinier, qui avait vu jeter le corps à l'eau et qui avait repêché le marteau et la veste...

Et son cynisme, à lui aussi, ne dépassait-il pas celui des bandits professionnels ? Il ne disait rien à la police. Ou plutôt il mentait ! Il laissait entendre qu'il en savait plus long qu'il ne voulait bien l'avouer !

A Gérard Piedbœuf, il allait déclarer qu'il pouvait faire condamner les Peeters et, comme prix de ce témoignage, il recevait deux mille francs.

Mais il ne témoignait pas. Il s'adressait à Anna. Il lui mettait, à elle aussi, le marché en main.

Ou bien elle ne lui donnerait rien et il parlerait. Ou bien elle lui verserait la forte somme et il quitterait le pays, laissant ainsi les soupçons peser sur lui, les détournant de la maison des Flamands.

C'était Marguerite qui avait payé. Il fallait faire vite. Maigret avait déjà trouvé le marteau. Anna ne pouvait pas quitter l'épicerie sans attirer l'attention. Elle remettait un mot pour sa cousine au marinier.

Et celle-ci accourait un peu plus tard.

— Que se passe-t-il ? Pourquoi as-tu...?

— Chut ! Joseph va arriver. Vous vous marierez bientôt...

Et la vaporeuse Marguerite n'osait pas en demander davantage.

Le samedi soir, il y avait dans la maison une atmosphère de détente. Le danger était conjuré. Le marinier était en fuite. Il suffisait désormais qu'il ne se fît pas prendre !

— Et comme, vous craigniez la nervosité de votre sœur Maria, grogna Maigret, vous lui avez conseillé de rester à Namur, de se faire porter malade ou de se donner une entorse...

Il étouffait. On entendait à nouveau le piano, mais il jouait cette fois « Le comte de Luxembourg » !

~~~

Anna se rendait-elle compte de la monstruosité de son geste ? Elle restait absolument calme. Elle attendait. Son regard avait toujours la même limpidité.

— Ils vont s'inquiéter, en bas ! dit-elle.

— C'est vrai ! Descendons.

Mais elle ne bougeait pas. Elle restait debout au milieu de la chambre, arrêtant son compagnon d'un geste.

— Qu'est-ce que vous allez faire ?

— Je vous l'ai dit trois fois, soupira Maigret avec lassitude. Je rentre à Paris ce soir.

— Mais... pour...

— Le reste ne me regarde pas ! Je suis ici sans mission. Voyez l'inspecteur Machère.

— Vous lui direz ?

Il ne répondit pas. Il était déjà sur le palier. Il respirait l'odeur douce et sucrée éparse dans toute la maison et la pointe de cannelle qui dominait lui rappelait de vieux souvenirs.

Il y avait une raie lumineuse sous la porte de la salle à manger. On entendait plus distinctement la musique.

Maigret poussa l'huis, s'étonna de voir Anna, qu'il n'avait pas entendue, entrer en même temps que lui.

— Qu'est-ce que vous complotiez tous les deux ? questionna le docteur Van de Weert, qui venait d'allumer un énorme cigare et qui en suçait le bout comme un enfant suce une tétine.

— Excusez-nous... Mademoiselle Anna me demandait des renseignements au sujet d'un voyage que, je crois, elle veut entreprendre un de ces jours...

Marguerite avait brusquement cessé de jouer.

— C'est vrai, Anna ?

— Oh ! pas tout de suite...

Et Mme Peeters, qui tricotait, les regardait tous avec un rien d'inquiétude.

— J'ai rempli votre verre, monsieur le commissaire... Je connais vos goûts, maintenant...

Machère, le front soucieux, observait son collègue en essayant de deviner ce qui s'était passé.

Quant à Joseph, il avait le sang à la tête, car il avait bu plusieurs verres de genièvre coup sur coup. Ses yeux étaient brillants, ses mains agitées.

— Voulez-vous me faire un plaisir, mademoiselle Marguerite ?... Jouez-moi une dernière fois la « Chanson de Solveig »...

Et, s'adressant à Joseph :

— Pourquoi ne lui tournez-vous pas les pages ?

C'était de la perversité, comme quand on appuie du bout de la langue sur une dent malade afin de provoquer la douleur.

De la place où il était, un coude sur la cheminée, son verre de schiedam à la main, Maigret dominait tout le salon. Mme Peeters, penchée sur la table et auréolée par la lumière de la lampe, Van de Weert qui fumait en étirant ses petites jambes, Anna qui restait debout contre le mur.

Et, au piano, Marguerite qui jouait et chantait, Joseph qui tournait les pages...

Le dessus de l'instrument était garni d'une broderie et de nombreuses photographies : Joseph, Maria et Anna enfants, à tous les âges...

... Que Dieu veuille encore...

Mais c'était surtout Anna que le commissaire étudiait. Il ne se tenait pas encore pour battu. Il espérait quelque chose, sans savoir quoi au juste.

Un vrai trouble, en tout cas. Peut-être un mouvement convulsif des lèvres ? Peut-être des larmes ? Peut-être même un départ précipité...

Le premier couplet s'acheva sans que rien de pareil se fût produit, et Machère murmura à l'oreille du commissaire :

— On reste encore longtemps ?

— Quelques minutes...

Pendant ce bref échange de paroles, Anna les regarda par-dessus la table, comme pour s'assurer qu'un danger ne se préparait pas pour elle.

... pour ne plus me quitter...

Et tandis que le dernier accord résonnait encore, Mme Peeters murmurait, sa tête blanche toujours penchée sur son ouvrage :

— Je n'ai jamais souhaité de mal à personne, mais je répète que Dieu sait ce qu'il a à faire !... Est-ce que cela n'aurait pas été malheureux que ces enfants...

Elle n'acheva pas, parce qu'elle était trop émue. Elle écrasa une larme sur sa joue avec le bas qu'elle était occupée à tricoter.

Et Anna restait impassible, le regard braqué sur le commissaire. Machère s'impatientait.

— Allons !... Vous m'excuserez de vous quitter brusquement, mais mon train est à sept heures et...

Tout le monde se levait. Joseph ne savait où regarder. Machère bafouillait, trouvait enfin la phrase qu'il cherchait, ou quelque chose d'approchant.

— Je suis désolé de vous avoir soupçonnés... Mais avouez que les apparences... Et si ce marinier n'avait pas pris la fuite...

— Tu reconduis ces messieurs, Anna ?

— Oui, mère...

(A suivre)
~~~

Nos articles et nos documents d'actualité

L'Espagne et le nationalisme arabe

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On sait en effet que Franco a gagné presque tous ses galons dans les guerres et guérillas sanglantes du Riff et des montagnes du Djebalia (notamment contre Abd el-Krim). Il a entre autres reçu ses galons de général (et à l'époque il était le plus jeune général du monde) en récompense de son habileté dans les campagnes africaines au cours desquelles Lyautey, qui le connaissait bien, assurait que c'était là un des meilleurs généraux africains qu'il ait vus à l'œuvre. Il a gardé de ce temps une excellente connaissance des problèmes arabes et de la mentalité de l'islam. Il est peut-être, ou même sûrement, l'homme d'Etat européen qui connaît et comprend le mieux l'âme arabe et le caractère du Maure. Ne s'est-il pas entouré dans sa résidence du Prado, en dehors de Madrid, d'une garde personnelle composée presque exclusivement d'Arabes (la garde maure)?

Politique d'amitié avec les peuples arabes

Il y a une autre raison à cela encore: c'est que depuis plusieurs années il a constamment poursuivi une politique d'amitié et de rapprochement avec presque tous les peuples arabes. Ainsi par exemple le premier souverain étranger qui vint en visite officielle et qui fut magnifiquement reçu par Franco, alors que tous les pays de l'O.N.U. boudaient encore l'Espagne franquiste, fut le défunt roi Abdullah de Transjordanie. Puis le ministre espagnol des affaires étrangères partit pour un important voyage dans la plupart des pays arabes du Proche-Orient. Un pacte d'amitié perpétuelle était signé avec l'Iran alors que la question des pétroles persans et d'Abadan n'est toujours pas résolue. Enfin, lors des troubles graves qui ensanglantèrent la Tunisie et le Maroc au début de 1952, la presse mondiale diffusait la photographie du « caudillo » en costume de chasse parlant amicalement avec le « calife » du Maroc espagnol qu'il avait invité en Espagne.

Les Français et les Anglais, qui ne voient pas d'un œil très favorable les résultats incontestablement satisfaisants de la politique islamique de Franco, ont cherché le dessein poursuivi par Franco et croient l'avoir trouvé. Ils disent qu'en essayant d'obtenir l'amitié des peuples arabes, en leur faisant des promesses généreuses, en accordant l'hospitalité aux chefs nationalistes (on sait notamment que Allah el Fassi, le chef de l'Istiqlal du Maroc français, s'est réfugié à Madrid au début de 1951... pour ensuite établir son quartier général au Caire) Franco veut rendre la tâche des Français et des Anglais plus difficile dans leur zone d'influence, mettre le doigt sur les défectuosités inévitables de l'administration du Maroc et de la Tunisie, se poser en « champion de l'émancipation musulmane ». Or, disent-ils encore, « Franco n'est pas de ceux dont on peut dire qu'ils ont l'anticolonialisme dans le sang ».

On se défend à Madrid d'avoir de telles intentions. On montre que ces rapports de grande amitié avec les dignitaires du protectorat espagnol et ces prises de contacts amicaux avec tous les gouvernements arabes sont dictés par la « grande tradition arabo-hispanique qui repose sur huit siècles de culture commune ». On doit remarquer, non sans raison, que les seuls vrais appuis desquels l'Espagne a bénéficié à l'O.N.U. sont toujours venus soit des pays de l'Amérique latine, soit des pays arabes. Georges E. RIEDO.

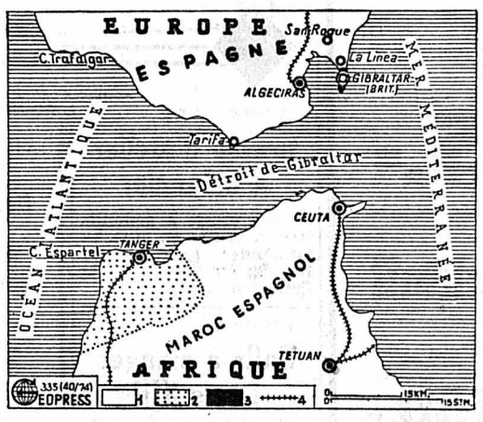

La carte ci-contre représente : 1. Espagne et Maroc espagnol (surface blanche) ; 2. Zone internationale de Tanger (surface pointillée),, rattachée au Maroc espagnol pendant la dernière guerre mondiale ; 3. Territoire de Gibraltar (surface noire) ; 4. Chemins de fer.

SEPT ANS APRÈS LA FIN DE LA GUERRE

Comment se pose la question du logement en Allemagne du sud

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Au cours d'une conférence réunissant des journalistes de tous les milieux et le groupe socialiste du « Landtag » du nouvel Etat du sud-ouest, le ministre de l'intérieur de ce dernier, M. Ulrich, a annoncé qu'il manquait encore 400,000 logements pour pouvoir loger tous les habitants de la province, y compris les victimes de la guerre et les réfugiés. Dix ans seront nécessaires pour réaliser ce programme.

En 1953, c'est près de 40,000 nouveaux réfugiés que le « Land » devra loger, alors qu'il n'a pas encore trouvé de toits pour tous les précédents arrivés et pour tous ses nationaux dont les maisons ont été détruites par la guerre. Pour faire face aux dépenses nécessitées par ces constructions, il disposera de subventions fédérales se montant à quelque soixante-cinq millions de marks et s'apprête à verser lui-même une soixantaine de millions. Cela permettra de construire environ 24,000 logements, auxquels viendront s'ajouter les 15,000 à 18,000 promis par l'initiative privée, soit au total entre 45,000 et 50,000 appartements. C'est là un des efforts proportionnellement les plus importants de toutes les provinces allemandes.

Les réquisitions

A ces renseignements donnés par le ministre de l'intérieur de l'Etat du sud-ouest, nous sommes à même d'ajouter quelques commentaires touchant plus spécialement le sud de l'ancien pays de Bade.

Une statistique publiée par un porte-parole de la délégation provinciale française nous apprend que les autorités d'occupation, civiles et militaires, ont rendu aux Allemands 1727 logements en 1952, réduisant ainsi de 6259 à 4532 le nombre des appartements réquisitionnés, ce qui représente encore le 1,35 % de tous les appartements disponibles de la province.

La répartition des appartements réquisitionnés varie beaucoup d'un district à l'autre. Dans l'arrondissement de Wolfach il n'y a plus aucun logement allemand occupé par des familles françaises ; il y en a deux dans l'arrondissement de Säckingen, deux à Neustadt et six à Waldshut ; la proportion est enfin de 6,3 % à Kehl, de 6,09 à Offenbourg, de 3,63 à Rastatt, de 2,89 à Fribourg-en-Brisgau (où il reste tant à reconstruire), de 2,74 à Constance, de 4,34 à Donaueschingen, de 1,47 à Lörrach, de 1,43 à Villingen et de 11,39 à Baden-Baden, capitale de l'occupation où militaires et fonctionnaires civils français sont les plus nombreux.

Il est juste de dire que le retour aux Allemands des logements réquisitionnés ne signifie pas forcément une diminution des services d'occupation. Dans bien des cas les Français n'ont fait que restituer de vieux logements pour s'installer dans des immeubles neufs, construits avec de l'argent allemand au compte des frais d'occupation. Quatre cent soixante-cinq logements ont été construits de cette façon en 1951 et 965 en 1952, auxquels il faut ajouter 130 logements construits directement par les Allemands pour obtenir l'évacuation de certains immeubles.

Il semble toutefois qu'entre occupants et occupés la tendance soit actuellement aux arrangements amiables, ce qui laisse prévoir pour l'année en cours une nouvelle et sensible diminution du nombre des logements réquisitionnés.

Léon LATOUR.

Clement Attlee en pèlerinage sur la tombe de Gandhi

L'ancien premier ministre britannique Attlee s'est rendu à Rangoon, où a siégé le congrès socialiste asiatique. Au cours de son voyage, il s'est arrêté à Delhi, afin de visiter la tombe du mahatma Gandhi. On le voit ici ôtant ses chaussures avant de s'avancer vers la tombe sainte.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Peintures actuelles de France et d'Italie au Musée de la Chaux-de-Fonds

C'est une vieille histoire de constater combien les gens du Haut sont plus à l'avant-garde que ceux du Bas, cela d'ailleurs non uniquement dans les arts.

C'est à la Chaux-de-Fonds, il y a quelque décennies, qu'un souffle vivifiant a ranimé le goût artistique. Le Bas, un peu plus tard, en a subi quelques remous encore. Le grand animateur à cette heure-là, était, qu'on veuille le reconnaître ou non, Charles L'Eplattenier, jeune professeur alors plein d'idées, de projets, aux yeux fixés sur de vastes horizons, et qui sut enflammer toute une génération de disciples. Beaucoup — orgueilleuse ingratitude — l'ont renié plus tard, mais plusieurs ne craignent pas de proclamer aujourd'hui encore quel maître enthousiasmant il fut pour cette ville travailleuse où les mains sont habiles, lucides les esprits et entreprenants les courages. Le temps a passé : des guerres, des crises ont amené une lassitude. Puis une reprise enfiévrée des affaires ne laisse que peu de loisirs aux méditations.

~~~

Pourtant il reste des audacieux, tournés vers la pensée nouvelle, suivant passionnément ce qui se fait ailleurs, y trouvant leur jouissance et désirant à nouveau voir passer sur nos montagnes un souffle régénérateur qui balaie la grisaille où l'on s'enlise et apporte à ces temps nouveaux un art, un esprit, un sens nouveaux.

Est-ce à dire que ces « Peintures actuelles » soient une surprise ? Non. Lentement préparées par la lassitude du déjà vu, du trop souvent vu, lentement élaborées par des cerveaux qui cherchent une inspiration purement intérieure, ces œuvres sont un aboutissement logique et prévu. Le maître cité plus haut ne disait-il pas : il arrivera un temps où les surfaces contiendront un pourcentage de droites et de courbes, un dosage quasi mathématique de couleurs. Et dans quelque compte rendu, nous nous rappelons avoir prédit la disparition du tableau de chevalet remplacé, peut-être, par l'apparition sur le mur, d'un jeu mouvant de lumières colorées dirigé par l'artiste. Nous en sommes là par le cinéma et le cubisme pouvait paraître un jeu où les mathématiques tenaient un rôle aussi important que la sensibilité.

Aujourd'hui, il est logique en un temps de multiples investigations psychiques et psychologiques qu'on fasse table rase des œuvres passées, par lesquelles tout semble avoir été dit, et qu'on aille à d'autres buts en se vouant à l'abstrait. Mais quelques-uns restent fidèles aux formules anciennes, et les meilleurs savent par leur personnalité rajeunir, varier ou vivifier une production qui garde sa valeur. C'est leur entière liberté. Pourtant qu'on accorde pareille liberté aux non-figuratifs et aux abstraits sans crier au scandale. Rien n'est réfrigérant comme d'entendre à tout instant dauber sur « les horreurs de l'art moderne » comme si l'art moderne était un genre à lui, un style alors que ce terme relatif parle de temps et non de qualité. L'art rupestre fut moderne... en son temps. Mais laissons ces confusions aux sourds qui ne veulent pas entendre.

~~~

L'artiste est souvent un précurseur qui vit, non seulement du passé dont il est forcément imprégné, mais surtout d'un avenir que ses facultés et ses perceptions exceptionnelles pressentent.

Le comité des Amis des arts de la Chaux-de-Fonds en organisant l'exposition des « Peintures actuelles » a fait un coup d'audace : il offre à nos méditations un choix particulièrement sélectionné des recherches les plus intéressantes de l'art non figuratif et abstrait. Reproduisons ici les lignes si pernitentes du conservateur, M. Seylaz dans la préface du catalogue : « Non-figuratifs appuyant leurs constructions sur des éléments reconnaissables, ou ne révélant plus que par un titre la pensée-clé de la symphonie picturale ; abstraits poursuivant l'expression plastique de l'idée pure ou de celle jaillie du subconscient ; tous, quelle que soit l'étiquette de leur groupe, sont liés par cette seule vraie sincérité artistique : l'originalité de l'expression jointe à la rigueur de l'exécution. »

Depuis longtemps des techniques de plus en plus perfectionnées suffisent amplement à reproduire les réalités visibles. L'art figuratif est dépassé par ces techniques. L'art non-figuratif s'inspirera dès lors de l'idée, de la vision, de la sensation intérieures, incontrôlables certes ! par le spectateur, impénétrables pour lui s'il cherche un sens précis ou quelque écho de son sens à lui ; mais plein de surprise et de jouissance si ce spectateur consent, sans raisonner, à l'envoûtement de ces fantasmagories, véritables symphonies picturales et linéaires.

~~~

Sans nul parti pris, regardons les œuvres de Manessier : fêtes pour l'œil, indéniablement, comme est pour l'oreille la musique que nous aimons et que nous acceptons sans en savoir souvent ni la source d'inspiration, ni la signification. Il ne faut pas chercher autre chose, et cela ne suffit-il pas ? Ailleurs, quelles calmes et chantantes harmonies que les toiles de Van Velde. Quelle vie et quels chatoiements dans celles d'un Corpora. Quelles réjouissances pour la vue que les somptuosités de Bissière, alors que Severini fait une magnifique évocation colorée : (D'après le ballet « treize danses » et s'attarde presque à un reste de figuration dans le « portrait de Mme S. » (1912 !) singulièrement mascacrée par ses découpages (j'allais dire son dépeçage...) et malgré cela si évocateur qu'on reconnaîtrait dans la rue une Mme S. reconstituée dans son état normal.

Vedova, l'obsédé, nous laisse un peu écrasée de tristesse, alors qu'un Pignon, moins loin du réel, ravit par la saveur de ses colorations. Chastel met des titres qui obligent à chercher un sens et vous distrait par là, malheureusement, du charme de ses harmonies, comme Prassinos qui intitule « Troupeau » deux de ses toiles et vous ramène à la réalité sans savoir vous retenir par l'agrément des couleurs.

~~~

Ce qui surprend quand, au départ, on jette encore un regard circulaire à la couronne de cette cimaise, c'est que chaque peintre, si mettement, se différencie de son voisin. Ce qui prouve, sans discussion, que ce n'est pas le fait ici de quelques trucs, ou de quelques recettes concertées mais que chacun, bien personnellement, a une vérité intérieure, un tourment ou une joie, que rien ne peut exprimer que purement et individuellement la ligne et la couleur. Mais pour faire admettre cela au public encore rebelle, il importe de présenter dans les peintures actuelles non pas les produits frelatés d'apprentis ou de plagiaires plus ou moins naïfs ou snobs, mais d'offrir à notre examen le meilleur du meilleur. C'est ce qu'ont réussi les organisateurs de cette exposition.

Alice PEILLON.

Libre opinion

Au sujet des lignes que nous avions consacrées à cette exposition, nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Parce qu'ils ont accroché aux cimaises du Musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds « cent cinquante toiles... représentatives de l'art abstrait ou non figuratif... », MM. Borel et Seylaz, lit-on dans votre journal, « ont toutes les audaces ». Et, sans crainte de jeter le trouble dans l'esprit de leurs électeurs respectifs, vous ajoutez : « Le député libéral, au cours d'une « joute oratoire ») nous a paru... plus novateur que le représentant popiste... »

Permettez à un peintre de carrière de faire quelques remarques au sujet de cette information.

Il y a bientôt un siècle, un obscur rimailleur, Albert Aurier, dont personne ne parle, surtout pas ceux qui le récitent — donnait de la peinture la définition que voici : « La peinture est la matérialisation de ce qu'il y a de plus élevé et de plus divin dans le monde : l'Idée ». C'était espérer convertir les peintres au mépris philosophique du monde visible. L'un d'eux, de tempérament combatif, Gustave Courbet, rétorque avec vivacité : « La peinture est un art essentiellement concret et ne peut consister que dans la représentation des choses réelles et existantes. C'est une langue toute physique qui se compose de tous les objets visibles. Un objet abstrait, non visible, non existant, n'est pas du domaine de la peinture ».

Cependant, au début du siècle, quelques jeunes gens inexpérimentés jugèrent, avec raison, qu'il était plus facile d'illustrer la définition du rimailleur que celle de Courbet. Et voici ce qu'écrivait Jean Cocteau, en 1923, à l'occasion de ces illustrations : « La fin devenue moyen, voilà le coup d'audace le plus vif de l'histoire de la peinture, auquel nous assistâmes en 1912. Enlever l'échafaudage autour d'une bouteille ou d'une dame peintes était la haute pudeur d'un artiste. Picasso pousse la pudeur jusqu'à considérer dame ou bouteille comme l'échafaudage qui lui permet sa construction. Il les fait disparaître à son tour. Que reste-t-il ? Un tableau. Ce tableau n'est plus rien d'autre qu'un tableau. »

Mais il y a longtemps que Picasso a suspendu au vestiaire les frusques démodées du cubisme et de l'art abstrait. Il n'a plus aujourd'hui la prétention de pouvoir exprimer l'essence des choses selon la formule d'Aurier. C'est pourquoi sa colombe ressemble à une colombe, sa chèvre à une chèvre et son Thorez à son modèle. Exactement comme les biches de Courbet ressemblent à des biches et ses arbres à des arbres.

Rendons donc à César ce qui est à César : à M. Corswant le titre de « novateur », puisqu'il défend le « nouveau réalisme », et au député libéral, celui de distingué conservateur. Conservateur d'une mode qui était une innovation en 1912, et même à une date antérieure puisque Rémy de Gourmont, en 1907, dans le « Mercure de France », signalait déjà cette mode nouvelle.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Octave MATTHEY.

Communiqués

A l'A.B.C.

Les attractions qui passent actuellement à l'A.B.C. ne le cèdent en rien aux précédentes. Elles contribuent à assurer plus que jamais la vogue à cet excellent cabaret neuchâtelois. Mädi, la danseuse viennoise, est réellement étourdissante dans ses « claquettes » comme dans ses numéros acrobatiques. Quant à Monette Baugé qui vient pour la première fois à Neuchâtel, c'est une excellente fantaisiste française qui sait aussi bien « pousser » la chanson drôle que vous émouvoir par sa façon de dire les poètes.

STUDIO

AUJOURD'HUI

MATINÉE à 15 h.

SOIRÉE A 20 h. 30

LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO

Location ouverte dès 13 h. 30

Tél. 5 30 00

Corsaire La petite cave en grande vogue

COUPS DE CISEAUX

Le problème jurassien

Dans le « Jura libre », organe du Rassemblement du peuple jurassien, l'éditorial d'un des derniers numéros fait état de comparaisons curieuses, dans le domaine routier, entre la situation du Jura et celle de notre pays de Neuchâtel :

Un adversaire de l'autonomie jurassienne expliquait récemment, à l'un de nos abonnés de Tramelan, pourquoi il n'est pas possible qu'un canton du Jura ait les mêmes dépenses que le canton de Neuchâtel. Inutile de dire que ce défenseur de Berne n'avait entrepris aucun calcul et aucune étude. Il se contentait de relever que le Jura comptait, en gros, deux fois plus de communes que le canton de Neuchâtel, ce qui implique un réseau routier plus long et de plus grands frais.

Chose curieuse, les officines bernoises au service du gouvernement viennent de lancer le même bruit dans la presse bernoise ! Comme quoi l'argumentation de Berne et celle de l'Union pro-bernoise sont bien synchronisées.

Mais une fois de plus, l'argument tombe à plat. Il démontre exactement le contraire de ce qu'on voudrait lui faire dire. On sait depuis longtemps que le réseau routier jurassien compte 643 km., contre 423 km. pour celui de Neuchâtel. De 1919 à 1946, le canton de Berne a dépensé, par kilomètre de route jurassienne, 3140 fr. 60, pendant que le canton de Neuchâtel dépensait 3485 fr. 50. Durant ces 27 ans, Neuchâtel a donc dépensé 6,211,000 fr. de plus que Berne, pour le Jura. D'où le mauvais état de nos routes.

Dans un canton du Jura, pour avoir des routes bien entretenues, il faudrait dépenser annuellement 500,000 fr. de plus que le canton de Neuchâtel (sur un total de dépenses de 30 millions environ). Les pro-bernois qui en tirent argument sont de singuliers économistes. Savent-ils que le Jura économiserait annuellement, par rapport au canton de Neuchâtel, une somme considérable au chapitre de l'instruction publique ?

En 1951, l'Université de Neuchâtel a coûté au canton 863,309 fr. 20, sans compter le récent crédit de 1,800,000 fr. pour l'extension des bâtiments. Pour l'année 1953, le coût de l'Université est budgété à 942,118 fr. ! Le Jura, qui n'a pas besoin d'université, ferait l'économie de ce montant. De quoi se payer de belles routes !

Si le Jura devient libre, un jour, il lui faudra bien pourtant envoyer ses étudiants dans une université romande, et celle de Neuchâtel est toute désignée. Mais peut-être devrait-on examiner alors la question de la répartition des charges ! Mais que nos amis jurassiens se rassurent: d'envoyer leurs étudiants chez nous leur reviendra probablement moins cher que de les envoyer à Berne, et surtout leur jeunesse y gagnera de se former dans un milieu où l'on parle la langue de leur pays.

Au sujet de la méthode à pratiquer pour parvenir à l'autonomie jurassienne, la « Nation », organe des nationalistes vaudois — et des fédéralistes romands — ne pense pas que le plus indiqué soit le plébiscite national. Celui-ci serait contraire au fédéralisme. Mais l'auteur de l'article pense qu'il faut commencer par consulter le peuple du canton de Berne. Il n'est nullement dit que le résultat en soit défavorable pour les Jurassiens :

Rien n'empêche, en principe, de concevoir un agrandissement du territoire fédéral. Mais est-ce à dire que la Confédération puisse à son gré remanier les diverses géographies cantonales et retailler les Etats à son idée ? Nous ne le pensons pas : l'art 5 CF est là précisément qui interdit aux autorités fédérales de jouer les ensembliers. Nous estimons donc les juristes jurassiens trop expéditifs lorsqu'ils déduisent, du droit accordé au constituant de modifier l'art. 1er CF, celui d'élever le Jura au rang de canton, contre la volonté du canton de Berne. La volonté du corps électoral suisse dans son ensemble ne peut s'exercer valablement qu'envers un pays étranger qu'elle peut associer à l'alliance fédéral : elle ne saurait, en revanche, transformer arbitrairement l'aspect d'un canton existant. A moins que celui-ci ne renonce, précisément, à la garantie de l'art. 5 CF pour soumettre à l'arbitrage fédéral telle tendance séparatiste qui se manifeste en son sein. C'est à cette seule condition, nous semble-t-il, qu'une portion d'un pays confédéré peut accéder à l'autonomie cantonale.

~~~

Si bien que le Jura ne saurait réaliser ses aspirations que s'il se trouve une majorité bernoise disposée à faire trancher la question par le corps électoral suisse en son entier. Et c'est là, nous paraît-il, tout avantage, tant pour le citoyen appelé à se prononcer que pour le Jurassien désireux de parvenir à ses fins. Il est certain qu'un simple scrutin fédéral prendrait bien vite le caractère d'un plébiscite sentimental et qu'il ne manquerait pas d'opposer les deux clans, romand et suisse allemand : il semble bien préférable de laisser au peuple bernois, qui la connaît, le soin de résoudre le premier la difficulté. Son vote n'échappera pas peut-être à certaines influences irrationnelles : il a plus de chance en tout cas qu'une consultation populaire générale d'être inspiré de raisons solidement objectives. Le Confédéré, une fois connue la volonté bernoise, serait ainsi mieux éclairé et profitablement guidé dans son choix.

Quant aux Jurassiens, ils n'ont pas à redouter particulièrement le verdict de leurs compatriotes cantonaux : la politique dont ils se plaignent est l'œuvre de quelques gouvernants, tenacement attachés aux principes de LL. EE. Le bon peuple approuve-t-il la fameuse « pensée d'Etat » de certains de ses élus ? Voilà qui paraît plus que douteux : les maîtres du pouvoir risquent fort d'éprouver l'amertume de leur solitude politique.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an	Frf. 4200.—
6 mois	Frf. 2200.—
3 »	Frf. 1200.—

Domicile de souscription :

M. Pierre Chachuat, 6, rue Rabelais Lyon 3me

Compte de chèques postaux : 2888/64
~~~

Notre plus formidable

VENTE FIN DE SAISON

CONTINUE

NOUVEAUX RABAIS IMPORTANTS

à notre grand rayon de

TABLIERS

Quelques exemples qui se passent de commentaires

Un lot formidable de

Tabliers hollandais **1.40**

en jolie cretonne imprimée Valeur 2.75 SOLDÉ

Un lot important de

Tabliers à bavette **2.-**

très seyante forme, en beau tissu, impressions gaies
Valeur 7.90 SOLDÉ 4.20 Valeur 3.50 SOLDÉ

Un lot de

Tabliers-blouses **7.-**

cretonne imprimée, que de belles qualités, seulement tailles 40 et 42, longues et courtes manches.
Valeur jusqu'à 18.90 SOLDÉ 9.— et

Une chance inespérée ! Pour dames fortes

Un lot de

60 tabliers-blouses **8.-**

en belle cretonne blanche à longues et courtes manches, tailles 48 et 50.
Valeur jusqu'à 22.80 SOLDÉ 10.— et

Profitez !

AU LOUVRE
La nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

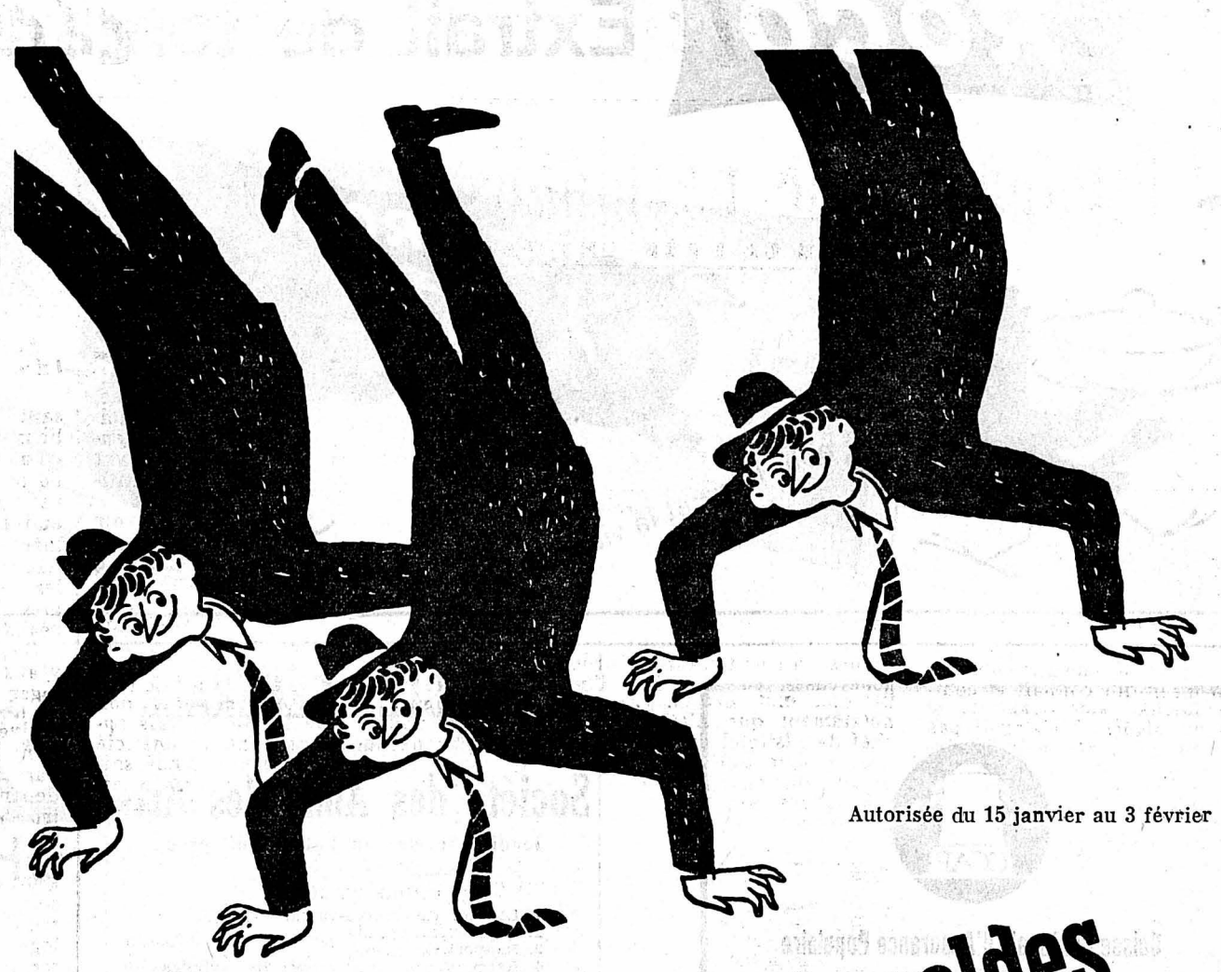

Autorisée du 15 janvier au 3 février

sen...sen...sensationnel ! **Vente de soldes**

La qualité habituelle...
mais à quels prix !

40%
30%
20%
10%

Grey
VETEMENTS

Neuchâtel, 2, faubourg du Lac

JAMBES ET PIEDS FROIDS ? **CIRCULAN**

Efficace contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, jambes et pieds froids et engourdis — Extrait de plantes — 1/1 CURE, Fr. 20.55 CURE moyenne, Fr. 11.20 — Chez votre pharmacien et droguiste

Efficace contre les troubles circulatoires 1/2 CURE : FR. **11.20**

Avons-nous à redouter en Suisse la transmission de la jaunisse par la transfusion sanguine ?

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Le titre, un peu trop à l'américaine qu'a donné à son dernier communiqué la division de l'information de l'Organisation mondiale de la santé, dont le Conseil exécutif tient actuellement au Palais des nations, des séances d'un haut intérêt, est pour quelque chose sans doute dans les inquiétudes que celui-ci a fait naître.

Les services de l'information de l'O. M. S. ont carrément titré, en effet : « Révélation d'un danger inattendu de la transfusion sanguine », le compte rendu d'un rapport du comité d'experts de l'« hépatite à virus » — grand nom pour désigner la bien connue jaunisse — où ceux-ci exprimaient leur avis sur la transmission artificielle de cette maladie par la transfusion sanguine.

Dans ce rapport adressé au comité exécutif, les experts auraient jeté à ce sujet, toujours selon le communiqué, un cri d'alarme à propos de la transmission de la jaunisse par la transfusion sanguine, et tout particulièrement par le plasma desséché que les médecins utilisent beaucoup maintenant dans des cas de blessure, de brûlure, dans des opérations et même, chez les enfants, pour prévenir la rougeole.

On comprend, dès lors, que les donneurs de sang et ceux qui font usage de leur sang pour sauver des patients, aient le désir qu'il soit apporté quelques précisions susceptibles de calmer les émois que ce rapport ainsi présenté a pu faire naître dans bien des milieux de notre population. D'autant plus qu'on y incrimine également comme pouvant communiquer aussi la jaunisse, les aiguilles de seringues et d'autres instruments qui seraient mal stérilisés.

Puis, dans ce rapport n'a-t-on pas relevé le fait qu'en Grande-Bretagne on a signalé sept cas d'hépatite et trois décès chez des enfants traités, avec du plasma desséché, en vue de prévenir la rougeole.

Les précisions nécessaires

Il convient tout d'abord de dire que l'on ne pourrait parler d'une « révélation d'un danger inattendu ».

Comme dans un communiqué de la Ligue des Croix-Rouges on le laisse entendre, on ne se trouverait nullement en présence de quelque chose de nouveau. Tous les services de transfusion sanguine, y compris ceux de la Croix-Rouge prenaient déjà toutes les précautions nécessaires pour éliminer le risque de transmission du virus de la jaunisse. On a recours, entre autres, pour cela à l'irradiation aux rayons ultraviolets, et à de petits lots de plasma, qui sont particulièrement recommandés.

Le Dr Roger Fischer, directeur du Centre de transfusion sanguine de Genève, qu'un confrère est allé questionner à ce propos, s'est montré tout spécialement affirmatif au sujet des précautions qui sont prises dans l'emploi du plasma desséché et de la désinfection des instruments pouvant éventuellement transmettre le virus de la jaunisse d'un individu à l'autre. Ces précautions réduisent à peu de chose, chez nous en Suisse, en tout cas, le danger qui peut résulter de la transfusion sanguine. Il suffit même d'exclure les donneurs qui ont eu la jaunisse dans les dernières années pour mettre à l'abri et ceux qui donnent leur sang et les malades pour qui on le prélève.

Quant au plasma desséché, il est systématiquement débarrassé du virus par la désinfection et un passage, comme nous l'avons dit, sous des rayons ultraviolets spéciaux.

Restent les instruments dont on se sert. Mais ceux-ci sont stérilisés toujours, avec des précautions infinies.

Aucune raison de s'inquiéter

Chez nous donc, il n'y a aucune raison de s'inquiéter si peu que ce soit, alors qu'il n'en serait peut-être pas de même en Grande-Bretagne et dans les pays nordiques, entre autres, où la jaunisse « épidémique » peut prendre un caractère particulièrement grave, ce qui n'est, du reste, pas le cas chez nous.

Ed. BAUTY.

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30. « La feuille de vigne ».

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Un jour à New-York.
Palace : 20 h. 30. Le plus joli péché du monde.
Rex : 20 h. 30. Fernandel parachutiste.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Le petit monde de Don Camillo.

Maintenir les vieux mots et, avec eux, les vieilles choses

Le vingt-quatrième fascicule du glossaire des patois de la Suisse romande

Le XXIVme fascicule du *Glossaire des patois de la Suisse romande* s'ouvre sur *brisoloir* « poêle à long manche et à fond percé, servant à rôtir les châtaignes » et se termine par *brochet* « broc de cave, de forme analogue à celle d'un arrosoir, et parfois étalonné de clous », que les cavistes neuchâtelois connaissent bien et dont le plus ancien exemple, précisément neuchâtelois, date de 1374. La *brande* du vendangeur est moins ancienne, semble-t-il, et n'apparaît qu'au XVIme siècle ; mais c'est peut-être que le même objet, ou un objet analogue, portait auparavant le nom de *boille*, comme la boille à lait. Horrible confusion ! (« De quoi, de quoi, du lait pour un petit homme qui tousse ? Ce sera du gros rouge, comme tout le monde !) Le brochet subit le même accident : nous le connaissons à la cave, mais on l'emploie aussi à l'étable, « vase en bois qui sert à allaiter les veaux ». Mais nous sommes chez les Vaudois, n'insistons pas !

La *bringue* ou *brinde* est : 1. la santé portée à quelqu'un dans un repas avec obligation de boire ; *être dans les brindes*, c'est être ivre, et *faire la bringue*, c'est faire la noce. 2. la querelle, la chicane ; *faire des bringues à quelqu'un*, c'est lui chercher noise. 3. scie, ritournelle ; *faire la bringue* (ou la meule), c'est importuner en répétant toujours la même chose. 4. appliqué à une personne, ivrogne, rabâcheur ; *tu es une bringue*, tu es un ivrogne. Auquel de ces sens rattacher *brindzingue*, adjectif, que je ne trouve pas ici *(tu es complètement brindzingue* « tu es fou, tu déraille, tu ne sais pas ce que tu dis ou ce que tu fais ») ? L'étymologie est bien curieuse : *bringue* est altéré de l'allemand *(ich) bring dir's* « je te le porte, je te porte une santé ». Qui l'eût cru ?

La série des composés de *brise+substantif* montre bien le caractère imagé du parler paysan : *brise-bouteille* « homme violent », *brise-bois* « mauvais charpentier », *brise-carreaux* « sobriquet des habitants de Fiez », *brise-cou* et *brise-dos* « sortes de hottes », *brise-ménage* « personne qui désunit les ménages », etc. Les rédacteurs n'ont pas admis l'invention neuchâteloise (Jeanneret, dit Le Corbusier) *brise-soleil* « dames de métal ou de béton, horizontales ou verticales, qui, appliquées contre une façade, brisent les rayons du soleil » ! Sous *briser*, je relève une locution de Couvet : *E vouélinque ena que lo mnistre va li berzi lé bras et alondji la lingua* « en voici une de qui le pasteur va casser les bras et allonger la langue », c'est-à-dire qu'il va marier, et qui, dès lors, passera son temps à bavarder plutôt qu'à travailler. A Couvet ?

Sous *bro*, le rédacteur a relevé les nombreuses variantes d'une sauteuse que l'on rythme en faisant sauter un enfant sur ses genoux : *Trot, trot, trot, Madame de Broc Est tombée dans le pacot* ; nous connaissons celle qui se continue par *On la releva Tout épacotia*, mais d'autres sont amusantes, qu'il faudrait citer en patois. Voici la traduction d'une variante fribourgeoise : « ... qui l'a relevée ? Monsieur le Curé. Où l'a-t-il mise ? Sur le gros tablar. Que lui a-t-il donné ? Des œufs fricassés. »

~~~

J'ai choisi des exemples amusants : que l'on n'accuse pas pour cela le Glossaire de manquer de sérieux ! J'ai déjà parlé ici de son histoire et de son organisation, n'y revenons pas ! Mais revenons sans nous lasser sur l'importance nationale et scientifique de cette œuvre monumentale. Voici des mots qui meurent, et avec eux des choses, voici des coutumes qui disparaissent, de vieux outils et d'anciennes techniques que l'industrie et ses produits remplacent, voici tout un passé matériel et moral qui s'efface, notre passé : comment n'importerait-il pas à chacun de nous que ce passé soit projeté vers l'avenir, que son souvenir soit assuré de survivre ?

Et pourtant le Glossaire rencontre des difficultés financières qui entravent son progrès et mettent en cause son existence même, les rédacteurs sont misérablement payés, il paraît à un rythme décourageant, bref, il vivote chichement, incertain du lendemain, alors que la richesse des matériaux réunis, l'intelligence et l'originalité de leur présentation, qu'admirent, unanimes, les savants du monde entier, mériteraient large dotation et plein épanouissement. Les dépenses de 1952, budgetées à 40,000 fr., n'étaient couvertes que pour les trois quarts. Quiconque réfléchira à ce chiffre et à ce fait en sentira aussitôt la pénible médiocrité et souhaitera ardemment que la Confédération et les cantons romands assurent définitivement au Glossaire des patois romands une existence plus large ; il y contribuera lui-même en répondant à l'appel de la rédaction.

J. R.

Le nonce apostolique va quitter notre pays

CITÉ DU VATICAN, 19 (A.F.P.). — Mgr Filippo Bernardini, nonce en Suisse, a été nommé par le pape secrétaire de la Congrégation de propagande Fide, en remplacement de Mgr Celso Costantini, nommé cardinal.

Léon Nicole devait-il être interné par ses « amis » dans une clinique tchèque ?

Léon Nicole aurait dû être interné dans une clinique tchèque en 1950. Telle est la curieuse nouvelle propagée par la « Voix du Travail » qui précise qu'à son retour des républiques populaires, au mois d'août 1950, M. Pierre Nicole fit à son père les révélations suivantes :

« Au début de 1950, Burlet, secrétaire administratif du parti suisse du travail et homme de confiance de Vincent et Woog, vint à Prague, où il me demanda un rendez-vous. Nous nous sommes entretenus au Café de Paris durant une heure environ. Burlet me dit alors qu'il était venu en Tchécoslovaquie pour organiser avec Swermowa, un séjour prolongé de Léon Nicole pour raison de santé. Je fus fort étonné d'apprendre peu après que mon père, Léon Nicole, ignorait tout de ce projet auquel il ne fut donné aucune suite. »

M. Léon Nicole reproche aussi à son ancien ami, le Dr Jeanneret, d'avoir fait courir des bruits pessimistes sur son état de santé alors, dit-il, que son médecin traitant le juge satisfaisant.

RADIO

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h. : Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Monte-Ceneri : Airs de chez nous — Introduction à la vie tessinoise — Musique italienne — Quintette moderne. 12.15, Les documents sonores : Fedor Chaliapine, basse. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, Vive la fantaisie. 13.30, Compositeurs suisses : Julien-François Zbinden. 13.45, Pages espagnoles. 16.29, signal horaire. 16.30, Fantasia. 17.30, les animaux et leurs interprètes. 17.50, une page de Saint-Saëns. 18 h., une causerie à l'occasion du 70me anniversaire de la naissance de Marcel Proust, par Jean Manégat. 18.15, une page de Fauré. 18.30, cinémagazine. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, disque. 19.45, Les grandes enquêtes de Radio-Lausanne : La lutte contre la criminalité. 20.15, A la mode de chez nous. 20.30, soirée théâtrale : La cathédrale ardente, d'Abel Rufenach. 22.30. inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.44, nocturnes et sérénades.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, et 7 h., inform. 7.15, l'Orchestre Ray Martin. 10.15, danse argentine. 10.20, Emission radioscolaire : Riesenherden der Pampas. 10.50, chansons de cow-boys. 11 h., de Monte-Ceneri : émission commune. 12.15, marches. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, ABCD musical. 13.15, enregistrements nouveaux. 14 h., œuvres de Schubert et de Schumann. 16 h., livres nouveaux. 16.15, disques. 16.30, Sonate de William Walton. 17 h., Septuor en la mineur op. 147, de Louis Spohr. 17.30, une causerie : Das Vergebliche in der Weltgeschichte. 18 h., So klingt's daheim in Wien. 18.15, pêle-mêle. 18.30, musique populaire. 19 h., Die Nachwelt flicht dem Minen Kränze. 19.30, inform. 20.05, Deux Lieder de Schubert. 20.15, Concert de l'Orchestre de la Tonhalle de Zurich, direction H. Rosbaud, avec R. Firkusny, piano. Au programme : Dvorak, Martinù, Moussorgsky. 22.15, inform. 22.20, le forum international.
~~~

ROCO Extrait de tomates en tubes

200 g net. Fr. 1.—

CCAP

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

NEUCHATEL

Monsieur Edmond JEANNERET, au service de notre établissement depuis de nombreuses années, en qualité d'agent, ayant été admis à faire valoir ses droits à la retraite dès le 1er janvier 1953,

MONSIEUR

Marcel WEISSBRODT

1, rue Pasquier, à FLEURIER
Téléphone 9 15 05
a été appelé à lui succéder avec le titre de

Représentant de la Caisse Cantonale

du district du Val-de-Travers, dès ce jour.

Monsieur JEANNERET reste attaché à notre institution en qualité de correspondant de Buttes.

Neuchâtel, janvier 1953.

Le directeur de la Caisse cantonale d'assurance populaire.

William-W. Châtelain graphologue-psychologue-conseil

Orientation professionnelle
Etudes comparées (mariage, association, etc.)
Conseils pédagogiques
Consultations sur rendez-vous
NEUCHATEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

On offre à louer à la journée,

machine à laver

fonctionnant au bois, au gaz ou à l'électricité. 4 fr. par jour. Tél. 5 60 09.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la

Société des Amis des Arts

Jeudi 5 février au Palais DuPeyrou, à 17 h. 30

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal
2. Rapport du comité
3. Rapport du caissier
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

Meubles de style et modernes
Restauration de meubles anciens

Fabrication consciencieuse
Toutes réparations soignées

ÉBÉNISTERIE DES ISLES

A. PETITPIERRE AREUSE
Tél. No 6 42 38
On cherche à domicile

à la **CLINIQUE D'HABITS**
NEUCHATEL (Immeuble chaussures Royal) (4me étage, ascenseur). Tél. 5 41 23

chez **PITTELOUD (Tailleur)**

RETOURNAGE... manteau **68.—** + 5.— démontage
Complets **78.—** + 7.50 »
Costumes **75.—** + 5.— »

MADAME... pour 88 fr. faites RECOUPER un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume.
NETTOYAGE... à SEC et CHIMIQUE (teinture).
RÉPARATION... de tous VÊTEMENTS USAGÉS.
STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures etc.
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage.
MAGNIFIQUE CHOIX... de tissus anglais.
PRIX TRÈS MODÉRÉS... pour complets, costumes et manteaux sur mesure et confection mesure

olivetti

SALLE DES CONFÉRENCES
Mardi 27 janvier, à 20 h. 30

RÉCITAL CHOPIN - SCHUMANN

par

Alfred CORTOT

Piano de concert STEINWAY & Sons de la Maison Hug & Cie
Prix des places : Fr. 2.85 à 9.—
Location : AGENCE STRUBIN, Librairie Reymond
Tél. 5 44 66

Skieurs

La Compagnie d'assurances

L'UNION

assure vos skis contre le vol et la casse.

SKI-CLUBS

demandez conditions spéciales avec inclusion de la responsabilité civile à l'Agence générale

René Hildbrand

13, faubourg de la Gare, Neuchâtel
Tél. 5 44 63

« Citroën »
à louer

éventuellement à vendre. Adresser offres sous chiffres P. 1338 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Le coussin chauffant de qualité s'achète chez

Vuilliomenet & Cie S.A. ELECTRIQUES INSTALLATIONS NEUCHATEL

Ah ! j'oubliais de vous dire que la prochaine fois, nous nous reverrons aux Halles où la cuisine est faite par le patron.

Conservatoire de musique DE NEUCHÂTEL

Mercredi 21 janvier 1953, à 20 h. 15, salle du Conservatoire

5me séance du Cours d'histoire de la musique

Les Variations Goldberg de Bach

Analyse et exécution par Monsieur Roger BOSS, pianiste

Billets à l'entrée : Fr. 3.—
Etudiants Fr. 1.50

TEINTURERIE PRESSING DU MARCHE
Nettoyage à sec
PLACE PURRY · TEL. 5 25 52

Broderie à la machine

pour trousseaux et linge de maison
Prix très avantageux

Mme E. CHABLOZ Avenue des Alpes 78

MAINTENANT EN SUISSE! **Florodyl l'authentique dentifrice à la chlorophylle**

pour une bouche propre et fraîche du matin au soir !

Enfin voici aussi en Suisse l'authentique dentifrice à la chlorophylle selon la formule américaine originale. Florodyl, le merveilleux dentifrice de couleur vert-nature, protège vos dents et vos gencives, maintient la bouche propre et fraîche!

La chlorophylle magique dans Florodyl!

Florodyl est vert parce qu'il contient de la chlorophylle (composition de chlorophylline soluble dans l'eau), le pigment magique du monde végétal. La chlorophylle élimine la mauvaise haleine, fortifie les gencives, combat la carie dentaire. Pouvez-vous imaginer une meilleure protection pour votre bouche? Impossible! Parce que Florodyl signifie: l'hygiène parfaite de la bouche!

Ecarte la mauvaise haleine!

La chlorophylle contenue dans Florodyl est un des désodorisants les plus efficaces qu'il soit! La chlorophylle atténue non seulement la mauvaise haleine, mais l'élimine définitivement.

Des dents mieux protégées!

La chlorophylle contenue dans Florodyl réduit la formation des acides qui ruinent l'émail de vos dents, combat les bactéries qui en sont la cause, maintient vos dents si propres que les bactéries ne peuvent ni se déposer, ni se multiplier!

Gencives plus saines!

La chlorophylle a un effet salutaire sur les tissus, raffermit les gencives et les maintient saines. Et cette merveilleuse substance, si efficace, est contenue dans Florodyl!

F1.1

Florodyl pour l'hygiène buccale parfaite!

Qu'est-ce que la chlorophylle?

... le pigment vert des plantes, qui leur permet de respirer, de vivre, de croître. C'est la substance magique, de couleur verte, qui confère la fraîcheur au monde végétal. Et c'est pour cette raison que la chlorophylle contenue dans Florodyl maintiendra aussi votre bouche et votre haleine délicieusement fraîches!

ACTIVIA
CONSTRUCTION A FORFAIT

Le spécialiste de la radio — Radio Mélody — L. Pomey Flandres 2, Neuchâtel
Réparation - Location - Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique — **Stoppage invisible**
sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures
Temple-Neuf 22 — **Mme LEIBUNDGUT**
(Place des Armourins) NEUCHATEL Tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

Vélos — **Une maison sérieuse**
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Pace Purry 9 - Ecluse 29 - Tél 5 34 27

CARRELAGES MAÇONNERIE — BÉTON ARMÉ
Travaux neufs - Reparations
F. INDUNI et FILS
Parcs 5 et 101 Tél. 5 20 71

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Au procès de Bordeaux

Les accusés font le récit du massacre d'Oradour

BORDEAUX, 19 (A.F.P.). — L'interrogatoire des accusés se poursuit. L'Allemand Herbert Daab affirme d'abord qu'au départ de Saint-Junien, le 9 juin, rien ne fut dit aux soldats de la division « Das Reich » sur le but du mouvement.

Il donne ensuite des indications sur la façon dont furent répartis les groupes de soldats dans le village d'Oradour. « J'ai pénétré dans la localité au moment où les habitants étaient rassemblés sur le champ de foire, dit-il. Puis les femmes et les enfants ont été emmenés, tandis que les hommes étaient divisés en groupes. J'ai ensuite fait partie d'un peloton d'exécution. Dans une grange, il y avait environ 20 hommes. C'est mon premier tireur qui a fait feu, moi j'étais assistant. Une seule salve a été tirée. » Il précise qu'au signal donné par Kahn, qui commandait les exécutions, tous les pelotons ont tiré à la fois. « Après l'exécution, poursuit-il, de la paille a été déposée sur les victimes, mais j'ignore qui a mis le feu. »

Des ordres ignobles

On passe à l'interrogatoire de l'Alsacien Albert Ochs, incorporé de force par les Allemands, qui fut blessé accidentellement par son chef à Oradour, déserta par la suite et devint FFI.

« A l'entrée d'Oradour, dit-il, le sergent Steger rassembla son groupe et nous ordonna de pénétrer dans les maisons. « Si vous trouvez un malade, exécutez-le sur place », nous commanda-t-il. Steger a abattu une femme sur la porte d'une maison. J'ai alors été blessé par le ricochet d'une balle. Je n'ai pas voulu retourner dans mon groupe, comme le voulait le capitaine. Je me suis laissé tomber. Le sergent-infirmier m'a conduit au camion où je suis resté jusqu'au soir. »

« J'ai honte »

C'est au tour de l'Alsacien Antoine Lohner de s'expliquer. « J'ai honte, dit-il, d'avoir été à Oradour. J'y ai vu tellement d'horreurs que j'ai encore dans la tête les cris des femmes et des enfants. J'en ai perdu ma tranquillité. »

Un ministre soviétique limogé

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Abakoumov apparaît, en tant que personnage influent au sein de la sécurité d'Etat en 1938, dès la nomination de Lavrenti Beria à la succession de Nicolas Yejov à la tête de l'appareil policier de l'U.R.S.S. Depuis cette époque, il demeure aux côtés de Beria pour devenir en 1946, l'un de ses deux successeurs.

Jusqu'à ces temps derniers, le premier adjoint d'Abakoumov était Ogoltzev. Ces deux hommes étaient donc officiellement responsables directement, devant le maréchal Staline, de toutes les affaires concernant la sécurité de l'Etat soviétique, et leurs pouvoirs étaient considérables.

Le ministère de la sécurité dispose de nombreux services, dont certains jouissent d'une autonomie assez étendue, telle la direction des affaires étrangères du M.G.B. dont M. Vlassik serait le chef.

Cet organisme important — chargé entre autres de la surveillance des contacts éventuels entre les habitants de l'U.R.S.S. et les pays étrangers — pourrait être mis en cause si l'accusation portée contre les « médecins-saboteurs », qui fait état de leur liaison avec le « Joint Comittee », venait à être précisée.

(Réd. — Cette nouvelle confirme les informations que nous avons publiées vendredi dernier selon lesquelles Malenkov aurait monté l'affaire des médecins juifs pour éliminer son rival Beria.)

Victoire de M. Mossadegh à la Chambre iranienne

La Chambre a voté la prorogation des pleins pouvoirs du premier ministre

TÉHÉRAN, 19 (Reuter). — M. Mossadegh, premier ministre de Perse, a obtenu de la Chambre (Majlis) que ses pleins pouvoirs spéciaux soient prorogés d'une année.

Cinquante-neuf députés ont voté oui, un a voté non, et six, dont le vice-président, se sont abstenus.

L'état de Marius Renard est devenu très critique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Autre symptôme très préoccupant, une radiographie de contrôle effectuée dans la matinée de lundi a révélé que le rein greffé, le seul que possède Marius Renard, puisqu'il est né avec un seul rein et non pas deux) avait doublé de volume et prenait peu à peu une couleur foncée annonciatrice de nécrose.

Trois hypothèses

Trois hypothèses sont retenues dans les milieux médicaux pour expliquer cette soudaine rechute. On parle soit d'une obstruction de l'uretère, soit d'une rupture des délicates sutures pratiquées sur le canal excreteir du rein, soit enfin et c'est l'opinion communément admise, d'une altération profonde du tissu rénal par réaction toxine.

Des témoignages de sympathie

En fin de soirée, les nouvelles continuaient à être très mauvaises. Marius Renard était très abattu et, ayant cessé de s'alimenter, reposait immobile et fiévreux dans le petit lit blanc où sa mère et une infirmière le veillent continuellement.

L'opinion publique suit avec une attention passionnée les péripéties dramatiques de cette lutte que la science livre à la maladie. De toutes les parties du monde des télégrammes affluent à l'hôpital Necker. Des dons de toutes sortes arrivent au jeune Renard qui, voici trois jours à peine, faisait encore preuve d'un courage prodigieux et parlait déjà de sa convalescence.

Une véritable permanence de la presse internationale est installée à proximité de l'hôpital et une compétition, hélas sans discrétion, se livre entre journalistes pour obtenir à n'importe quel prix la moindre indication sur l'évolution de l'état du jeune opéré.

Pour éviter le renouvellement d'incidents scandaleux comme celui où un photographe n'hésita pas à briser une vitre de la chambre de Marius Renard pour prendre un cliché « sensationnel », l'accès du service où il est soigné est formellement interdit à toute personne étrangère. Seuls y ont accès ses parents, les médecins traitants et l'aide-infirmière attachée à sa personne.

Un échec ?

L'opération de la greffe du rein pratiquée sur Marius Renard est la dixième en France dans la chronologie de la chirurgie nouvelle de la transplantation des organes. Les neuf précédentes ont toutes échoué pour la même raison : refus de l'organisme d'accepter le greffon. En sera-t-il de même pour le jeune opéré de l'hôpital Necker ? Tout, hélas ! le laisse pressentir...

M.-G. G.

L'arrestation des médecins russes évoquée à la Chambre israélienne

Une commission va s'occuper de l'affaire

JERUSALEM, 19 (A.F.P.). — Dès l'ouverture de la séance au Knesset, le débat s'est engagé sur la « diffamation de Moscou ». Parlant au nom des cinq partis formant la coalition gouvernementale, le député travailliste Meir Argov a déclaré que le parlement se doit de faire la lumière sur les événements qui se sont déroulés derrière « le rideau de fer ».

Il a affirmé notamment que l'organisation « Joint » est un organisme de secours et d'aide aux nécessiteux. Elle a aidé un grand nombre de Juifs et de non Juifs. Son activité se borne à porter une aide matérielle là où elle est nécessaire. Elle ne s'est jamais livrée, quoi que ses détracteurs puissent dire, à aucune forme d'espionnage.

M. Argov a été fréquemment interrompu par les communistes qui ont été à plusieurs reprises rappelés à l'ordre et menacés d'expulsion.

Prenant la parole au cours de ce débat, M. Moshe Sharett, ministre des affaires étrangères, a déclaré :

Israël ne peut pas rester indifférent devant les allégations mensongères qui salissent tous les Juifs et mettent leur vie en danger. Les diffamations soviétiques, a-t-il ajouté, vont de pair avec les pogroms du moyen âge et du régime tsariste. Israël considère de telles accusations comme un acte hostile contre l'Etat juif.

En conclusion, M. Moshe Sharett a déposé une motion demandant le renvoi de cette question devant la commission parlementaire des affaires étrangères, motion qui a été adoptée par 98 voix contre 8.

Inquiétude parmi les Juifs hongrois

VIENNE, 19 (Reuter). — D'après un voyageur arrivé lundi de Budapest, le bruit court parmi les Juifs de Hongrie que le chef laïque de la communauté israélite hongroise, M. Lajos Stoeckler, a été arrêté. Les fonctionnaires, médecins et banquiers juifs, ainsi que d'autres de leurs coreligionnaires qui se sentaient jusqu'ici relativement en sécurité, seraient maintenant très inquiets. Leur sentiment de sécurité venait de ce que Mathias Rakosi, le général Farkas, Joseph Reval, Zoltan Vas et d'autres personnages importants du régime sont Juifs sinon notoirement sionistes.

Le président Eisenhower entre aujourd'hui à la Maison-Blanche

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

500,000 visiteurs à Washington

La capitale s'attend à recevoir une foule de cinq cent mille visiteurs. Il n'y a plus une seule chambre à louer dans les hôtels ; le surplus des touristes sera logé dans les villes des alentours, à Baltimore et dans les relais pour automobilistes le long des routes. Les trains spéciaux qui commencent à arriver à Washington resteront pendant trois jours sur leurs voies de garage. Les voyageurs pourront passer la nuit dans ces campements ferroviaires surnommés déjà « cités Pullman ».

« Ike » est arrivé

WASHINGTON, 19 (A.F.P.). — Le général Eisenhower est arrivé dans la nuit de dimanche à lundi à Washington. Le train spécial a été dirigé sur une voie de garage afin d'éviter la foule qui attendait sur les quais.

Le président était accompagné de sa femme, Mamie, de son fils John, de sa belle-fille Barbara et de sa belle-mère, Mrs Doud. Les petits-enfants étaient restés à la campagne, près de New-York.

Pas de chapeau haut de forme

Un grand problème a été celui de la tenue que revêtirait le nouveau président. Eisenhower a décidé qu'il serait en jaquette avec pantalon rayé et qu'il porterait une cravate noire et blanche. Son pardessus sera de couleur foncée et il ne mettra pas de chapeau haut de forme.

Cette infraction au protocole vestimentaire a été faite pour une raison très simple. « Ike » a toujours beaucoup de mal à garder son chapeau sur la tête, surtout en voiture. Comme il fera le trajet dans une auto décapotable, il a peur qu'un haut de forme (auquel il n'est pas habitué), ne lui joue un vilain tour pour peu qu'il y ait du vent.

Le nouveau président portera donc un chapeau noir, genre « Eden », et ses ministres suivront évidemment son exemple.

Le cortège présidentiel arrivera devant le Capitole peu avant midi, et c'est à midi juste que commencera la cérémonie de prestation de serment. Le mandat du président Truman sera alors venu à expiration.

Plusieurs prêtres arrêtés en Pologne

LONDRES, 19 (Reuter). — Radio-Varsovie a publié, lundi soir, une liste de « prêtres-espions » parue dans la « Trybuna Ludu », le plus grand journal communiste de Pologne.

On y trouve les noms de l'abbé Latusek, vicaire à Opole, accusé d'avoir coopéré à la confection de faux papiers pour un de ses confrères recherché par les autorités à cause de ses attaches avec une organisation clandestine, du père Lichy, de Wroclaw, du père Slitinsky, de Wroclawek, arrêtés tous deux pour avoir, l'un tenté de s'enfuir, l'autre fondé un groupe de jeunesse illégal.

La police égyptienne garde le siège de tous les partis

LE CAIRE, 19 (A.F.P.). — Les sièges de tous les partis ainsi que leurs bureaux dans tout le pays, sont depuis dimanche placés sous la garde de la police.

Il est interdit aux membres d'y pénétrer ou d'en enlever quoi que ce soit jusqu'à la prise de possession des locaux par les délégués du gouvernement. Tous les biens des partis sont confisqués par le décret-loi pris dimanche en application de la déclaration du général Naguib au peuple égyptien. Un séquestre général sera nommé par le ministre des finances et devra procéder à la liquidation de tous les biens des partis dissous.

La mesure ne s'applique pas, semble-t-il, à l'Association des « Frères musulmans » considérée comme groupement religieux et culturel.

Les fonds des partis politiques étaient déjà bloqués dans les banques depuis octobre dernier. Ceux du Wafd, principal parti du pays, se montaient à quatre-vingt-dix mille livres. Dans l'ensemble, c'est environ cent mille livres qui reviennent dans les caisses de l'Etat.

Un bilan des arrestations

LE CAIRE, 20 (Reuter). — Le ministre de la direction nationale, Fouad Galal, a annoncé, lundi soir, qu'outre les 25 officiers, 101 civils égyptiens avaient été arrêtés à la fin de la semaine dernière.

M. Fouad Galal a ajouté que sur les 101 civils arrêtés, 48 étaient des communistes notoires.

M. Adenauer mécontent

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le gouvernement fédéral ne peut que donner l'assurance que les autorités allemandes auraient agi elles-mêmes si elles avaient eu des données suffisantes pour justifier l'arrestation des personnes en cause. Certes, l'activité du groupe Naumann commande la plus grande prudence et une surveillance stricte qui est d'ailleurs exercée déjà depuis assez longtemps par l'Office fédéral pour la défense de la constitution, d'entente avec les autorités britanniques et en collaboration avec leurs services. Nous avons été surpris, mercredi dernier, lorsque le haut-commissaire de Grande-Bretagne a fait savoir que les autorités britanniques étaient maintenant contraintes de faire arrêter Naumann et ses amis. J'ignore encore quelle a été la cause de ces arrestations.

Pas de danger

M. Adenauer a relevé enfin que tout cela, et notamment la publication du rapport américain, avait donné à l'étranger l'impression que le national-socialisme était à la veille de renaître en Allemagne occidentale et il a assuré, en y insistant, qu'il n'y avait pas le moindre danger de ce côté-là.

Mécontentement en Allemagne

BONN, 19 (D.P.A.). — Les milieux politiques informés de Bonn ont considéré, lundi, le questionnaire de la haute commission américaine sur les aspirations politiques de la population de la République fédérale comme « nullement représentatif ». La majorité écrasante de la population de la République fédérale se tient toujours derrière les partis démocratiques.

M. Fritz Heine, chef du service de presse du parti socialiste, a fait remarquer que l'immense majorité du peuple allemand a résolument condamné le nazisme. A son avis, la manière dont le sondage de l'opinion publique a été fait laisse perplexe, car on n'indique ni qui posait les questions, ni à qui elles étaient adressées et comment elles l'étaient.

Le service de presse de l'Union chrétienne-démocrate a formulé également des critiques à l'égard de ce rapport. Il relève que le sondage a été fait par un institut spécialisé de Francfort fondé par les Américains et financé encore aujourd'hui par eux.

En BULGARIE, un procès d'espionnage, dans lequel sont impliqués dix Bulgares, s'est ouvert hier devant le tribunal de Sofia.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, une action policière de grande envergure a été déclenchée contre les dirigeants de l'Association des jeunesses communistes.

En ITALIE, une grève générale de plusieurs heures a été décrétée par la C. G.T. pour protester contre la réforme électorale.

En FRANCE, l'audience d'hier du procès de Schirmeck a été consacrée à l'audition des dépositions écrites.

Bulletin de bourse

ZURICH	Cours du 16 janv.	19 janv.
OBLIGATIONS		
3¼% Fédéral 1941	101.30 d	101.30 d
3¼% Fédér. 1946, avril	105.50 d	105.60 d
3% Fédéral 1949	103.75 d	103.85
3% C.F.F. 1903, diff.	104.— d	104.—
3% C.F.F. 1938	103.—	103.10
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1138.—	1135.— d
Société Banque Suisse	936.—	940.—
Crédit Suisse	975.—	973.—
Electro Watt	1034.—	1070.—
Mot.-Col. de Fr. 500.-	780.—	793.—
S.A.E.G., série I	53.50	52 ½ d
Italo-Suisse, priv.	111.—	112.—
Réassurances, Zurich	7880.—	7890.—
Winterthour Accid.	5450.—	5400.— d
Zurich Accidents	8800.—	8700.— d
Aar et Tessin	1180.—	1185.— d
Saurer	1112.—	1110.—
Aluminium	2325.—	2315.—
Bally	825.—	822.— d
Brown Boveri	1148.—	1148.—
Fischer	1178.—	1175.—
Lonza	995.—	995.—
Nestlé Alimentana	1690.—	1693.—
Sulzer	2190.—	2180.— d
Baltimore	121.—	119 ½
Pennsylvania	99.—	98 ¼
Italo-Argentina	25.50 d	25 ½
Royal Dutch Cy	344.—	345.—
Sodec	25.75	25 ½ d
Standard Oil	325.—	323 ½
Du Pont de Nemours	406.—	406 ½
General Electric	302.—	305.—
General Motors	288.50	289.—
International Nickel	197.—	196.—
Kennecott	333.—	332 ½
Montgomery Ward	277.—	277 ½
National Distillers	97.—	97 ½
Allumettes B	50.50	50 ½
U. States Steel	185.50	184 ½
BALE		
ACTIONS		
Ciba	3055.—	3055.—
Schappe	880.—	880.—
Sandoz	3110.—	3085.—
Geigy, nom.	3025.—	3000.—
Hoffmann-La Roche (bon de jouissance)	6440.—	6425.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	800.—	800.—
Crédit Fonc. Vaudois	800.—	797.50
Romande d'Electricité	457.50	465.—
		ex 470.—
Câbleries Cossonay	2750.— d	2675.—
Chaux et Ciments	1025.— d	1050.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	134.50	135.—
Aramayo	8.75	9 ¼
Chartered	33.75	34.—
Gardy	202.— d	205.—
Physique porteur	295.—	295.—
Sécheron porteur	503.—	502.— d
S. K. F.	268.—	266.— d

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	16 janv.	19 janv.
Banque Nationale	785.— d	785.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	730.—	730.—
La Neuchâteloise as g.	1110.—	1100.— d
Câbles élec. Cortaillod	8300.—	8200.— d
Ed. Dubied & Cie	1400.— d	1400.— d
Ciment Portland	2650.— d	2650.— d
Tramways Neuchâtel	510.— d	510.— d
Suchard Holding S.A.	355.—	360.— d
Etablissem. Perrenoud	550.— d	550.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	105.— d	105.—
Etat Neuchât. 3¼ 1938	100.50 d	100.50 d
Etat Neuchât. 3 ½ 1942	104.25	104.— d
Com. Neuch. 3½ 1937	101.— d	101.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	101.50 d	102.—
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.50 d	102.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Suchard 3% 1950	100.50 d	100.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

Billets de banque étrangers

du 19 janvier 1953

	Achat	Vente
France	1.05	1.08
U. S. A.	4.27	4.30
Angleterre	10.95	11.10
Belgique	8.30	8.50
Hollande	109.—	111.—
Italie	0.67	0.69
Allemagne	90.—	92.—
Autriche	16.—	16.40
Espagne	9.55	9.75
Portugal	14.60	15.—

Marché libre de l'or

Pièces suisses	38.—/40.—
françaises	38.50/40.50
anglaises	46.—/49.—
américaines	9.20/10.20
lingots	5150.—/5300.—

Icha non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

LA VIE NATIONALE

Nouvelle offensive pour le suffrage féminin

Les associations féminines bernoises lancent une initiative

pour l'extension aux femmes des droits civiques sur le terrain communal

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Périodiquement, dans l'un ou l'autre canton ou même sur le plan fédéral, les partisans du suffrage féminin lancent une offensive pour les droits politiques de la femme. Jusqu'à présent, même les projets les plus modestes ont échoué devant la volonté négative du corps électoral masculin.

Il y a quelque temps, un comité s'est constitué dans le canton de Berne en vue de faire accorder aux femmes la qualité de « citoyennes actives » — droit de vote et droit à l'éligibilité — dans toutes les affaires communales. On a élaboré le texte d'une initiative engageant le Grand Conseil bernois à modifier à cette fin la loi cantonale sur l'organisation des communes.

~~~

On n'entendait plus guère parler de cette entreprise, mais le résultat de la consultation des femmes genevoises semble avoir donné un élan nouveau au comité d'initiative qui, lundi soir, a renseigné la presse sur le travail préparatoire accompli et sur la marche qu'il entend suivre pour arriver à ses fins.

L'Association bernoise pour la collaboration des femmes aux affaires communales — qui groupe plus de 30 organisations locales — s'est assuré l'appui de neuf autres associations féminines pour constituer un comité d'initiative où plusieurs partis politiques (radical, socialiste, indépendant, libéral-socialiste) sont également représentés. Elle a également établi la liaison avec le cartel bernois des employés et fonctionnaires et le cartel cantonal des syndicats.

Un comité spécial a été constitué pour le Jura qui, nous a-t-on affirmé, fonctionne à merveille.

L'affaire va maintenant être lancée et, dès le début de février, on recueillera les signatures dans le canton de Berne. Il en faut 12,000 pour que le projet puisse être soumis au Grand Conseil ; les promoteurs espèrent en récolter 50,000.

~~~

Le parlement bernois, d'ailleurs, a été saisi déjà en 1945 d'une pétition portant plus de 50,000 signatures, dont 38,000 signatures féminines, le priant d'élaborer un projet de loi aux termes de laquelle les communes seraient autorisées à introduire, pour toutes les affaires de leur compétence, le droit de suffrage et d'éligibilité en faveur des femmes. Il s'agissait donc d'un système analogue à celui que proposait le Grand Conseil vaudois par le projet constitutionnel rejeté par les électeurs masculins du canton, il y a deux ans, sauf erreur. Au reçu de cette pétition, le Conseil d'Etat bernois prépara un texte, mais la commission du Grand Conseil refusa d'entrer en matière et l'affaire en resta là, les pétitionnaires en étant pour leur peine.

Cette fois, il ne sera plus possible au parlement cantonal d'esquiver la réponse, car la forme même de l'initiative ne permet pas les échappatoires. Il faudra qu'il se prononce et que le peuple soit consulté.

~~~

Le texte de l'initiative qui a la forme d'une proposition générale et non pas d'un projet rédigé de toutes pièces tend à rendre obligatoire dans toutes les communes bernoises le droit de suffrage pour les femmes. Toutefois, le comité s'est réservé le droit de retirer l'initiative en faveur d'un contre-projet satisfaisant et il se pourrait qu'il se déclarât satisfait de la solution recommandée par la pétition de 1945, à savoir que seules les communes qui le désireraient et qui donneraient à ce désir la forme concrète d'une décision populaire affirmative, étendraient aux femmes les droits politiques en matière communale.

Voilà donc une nouvelle expérience tentée. Il s'agira de voir si elle a plus de succès que les précédentes, ce que, personnellement, je souhaite.

G. P.

LE MYSTÈRE DE L'OR DU CUBLY

M. Walter Richter réhabilité

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Lundi après-midi, devant le tribunal d'Aigle, s'est déroulé le dernier acte judiciaire d'une affaire qui aura profondément ému l'opinion publique romande et suisse. Après le réquisitoire (qui n'en était en réalité pas un) et la plaidoirie, on savait que M. Richter quitterait le tribunal lavé de toute condamnation.

Le verdict

Le verdict qui clôt définitivement l'affaire est d'une netteté qui ne laisse rien à désirer : l'inculpé est non seulement acquitté. La Cour l'a réhabilité.

La sentence a été lue en présence d'un public qui s'écrasait dans la salle. Le verdict condamne, moralement, celle qui refusa de se présenter mais qui fut présente malgré elle en ces dramatiques journées d'audience.

Dans ces attendus, le tribunal constate que la condamnation, en 1943, à cinq ans de prison était fondée essentiellement sur le témoignage de Mme Capitolina Richter. Mais après les faits nouveaux relevés par le procureur général d'Olten et la présente instruction, il n'était plus possible d'ajouter foi à ses dires. Il a fallu donc faire abstraction de son témoignage. Dans ces conditions nouvelles il ne reste rien que le tribunal puisse retenir contre Walter Richter.

Cependant, ajoute le tribunal, si, aujourd'hui des indices permettent de penser que Mme Capitolina Richter n'était pas étrangère à la disparition de l'or, aucune preuve formelle de sa culpabilité n'a été rapportée. Une action pénale éventuelle contre elle est aujourd'hui éteinte.

Pour ces motifs, l'inculpé Walter Richter est reconnu non-coupable et est libéré des fins de la poursuite pénale. Tous les frais de la cause, dès l'ouverture des premières procédures, seront laissés à la charge de l'Etat.

En outre, il est alloué à l'accusé, libéré, 5000 francs à titre de dépens plus une indemnité satisfactoire de 4000 fr., sans préjudice de son droit d'agir à sa guise pour obtenir de plus amples dommages et intérêts.

Il est donné acte à la partie civile, Mme Kiefer (victime du vol de l'or) de ses réserves.

Un extrait du présent jugement qui réhabilite Walter Richter sera publié, aux frais de l'Etat, par une insertion dans deux journaux de Suisse romande et deux journaux de Suisse allemande, au choix de M. Richter.

Une erreur judiciaire réparée

Et voilà ! Un tribunal vaudois s'était laissé abuser en toute bonne foi. Un autre, avec toute la dignité, toute la sérénité voulues a réparé une erreur judiciaire. Ayant entendu le prononcé de sa réhabilitation, un vieillard s'est simplement incliné devant la Cour. Son geste avait de la grandeur.

Des irrégularités pour 63,000 francs au Moulin de Chavornay

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

M. Schenk et ses émules auraient-ils fait école, dans un autre secteur de l'économie que celui des vins, il est vrai : celui de la farine ? Il faut le croire puisque M. P. P., chef meunier du moulin de Chavornay-gare a été révoqué de ses fonctions, sans préjudice d'autres sanctions qui risquent de s'abattre sur lui.

Nous faisions allusion à l'affaire des vins. C'est que, dans le commerce de la farine, il existe aussi des « coupages » et des mélanges. L'omniprésente Confédération paie la farine bise 38 francs les 100 kilos; la farine fleur 125 francs. L'on devine immédiatement en quoi un meunier trop malin peut tirer bénéfice illicite.. Il annonce à l'administration fédérale qu'il a traité de la farine bise et mi-blanche en lieu et place de farine fleur qu'il avait effectivement traitée et pour laquelle il devait verser une redevance variable à la Confédération.

Comment fut découvert le pot aux roses

Le comité de surveillance qui emploie M. P. fut intrigué du fait que son meunier traitait toujours davantage de farine bise alors que partout ailleurs, depuis que nous vivons, derechef, en économie libre ou presque, c'est la farine fleur qui fait florès. C'est ainsi que l'affaire fut découverte. M. P. se serait approprié indûment une somme de 63,000 francs.

A noter que le meunier en question tenait une comptabilité qui semble être en ordre et que son train de vie ne donnait lieu à aucun soupçon.

Nous espérons être en mesure demain d'apporter d'autres renseignements sur cette affaire qui a fait une pénible impression dans la région.

★ **Un prélat américain, Mgr John Cawley, rentrant du Consistoire, est mort brusquement à Cointrin dans l'avion qui le reconduisait aux Etats-Unis.**

★ **Une conduite d'eau a sauté à Zurich à la Waidstrasse. Les dégâts causés à la chaussée se montent à plus de 100,000 fr.**

Sur la route Genève-Lausanne

Un automobiliste chaux-de-fonnier se jette contre un camion

Samedi soir, un grave accident s'est produit sur la route Lausanne - Genève, entre Allaman et Perroy. Un camion avec remorque roulait en direction de Lausanne, quand il s'arrêta, par suite d'une panne mécanique. A ce moment arriva une auto neuchâteloise, conduite par M. Maurice Cavalli, industriel à la Chaux-de-Fonds. L'automobiliste ne put éviter la collision et tamponna violemment l'arrière du camion. Sous la violence du choc, ce dernier fut lancé dans le pré voisin et s'arrêta à 35 mètres en contrebas.

L'auto de M. Cavalli fut complètement démolie. Le conducteur, qui roulait seul, fut coincé entre le siège et le volant ; il fut transporté d'urgence à l'hôpital de Rolle, où on constata deux fractures aux arcades sourcilières, des côtes cassées et une commotion cérébrale.

★ Accusé d'abus répétés d'autorité, le commissaire de police Max Koller, de Saint-Gall, a été mis en détention préventive.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux, 20 h. 15
« ELLES CONNAISSENT SA VOIX »
par M. F. de Rougemont

LE COUP DE JORAN
Samedi : dernière séance supplémentaire
Location: Pattus, tabacs, et café du Grutli

THÉATRE
Ce soir et demain mercredi, à 20 h. 30
LES GALAS KARSENTY
présentent
La feuille de vigne
Location : Agence Strubin
Librairie Reymond, tél 5 44 66

Pour les vins du pays
AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Des «malfaiteurs» réhabilités

Non, les petits patineurs débrouillards de la rue Breguet ne seront pas inquiétés. Ils seront même félicités de mettre en valeur un coin de la ville habituellement désert. Quand, hier matin, l'« affaire » fut transmise en haut lieu, elle se décolora instantanément. Il n'y aura pas d'intrusion d'adultes juristes, policiers et autres dans les jeux des garçons de la rue Breguet, qui pourront remettre en état leur patinoire.

Ceci pour répondre à une lettre que nous ont adressée les « malfaiteurs de la rue Breguet » et dont nous extrayons les passages suivants:

Les gens toujours prêts à traiter les gosses d'« écervelés » auraient certes raison si — comme vous le dites — nous avions transformé la rue Breguet en patinoire. En réalité, nous nous sommes tenus sur la route du quai Comtesse, où, durant tout le samedi, jusqu'à l'arrivée de l'auto de la police, il n'était passé aucun véhicule. La police s'était déplacée sur plainte d'une personne du quartier. Comme celle-ci n'a pas daigné nous faire personnellement ses remarques, nous ne savons de qui il s'agit. Sans doute d'un monsieur qui n'a jamais su jouer ; peut-être n'a-t-il jamais reçu non plus de fessée ? Ce serait alors l'occasion de lui en donner une.

L'« offensive concentrée » des travaux publics ayant détruit notre patinoire (il aurait été plus simple d'installer par prudence un signal « route interdite »), nous aimerions savoir où il nous sera possible de jouer au hockey, puisque ce sport nous est interdit à la patinoire de Monruz.

Où aller jouer au hockey ? Mais sur la patinoire de la place du Port qui sera sans doute aménagée au plus vite, afin d'éviter des drames tels que celui de la rue Breguet.

Pour le moment, la police et les travaux publics doivent s'acquitter d'une dette envers les garçons de la rue Breguet : c'est de refaire leur patinoire. Ce serait honorer Robert Comtesse, dont le nom désigne un quai en cul-de-sac aussi peu animé, habituellement, que le pôle Nord.

NEMO.

Culte œcuménique

Pour marquer l'ouverture de la Semaine de prière pour l'unité, la paroisse réformée de Neuchâtel a organisé, dimanche soir, à la Collégiale, un culte œcuménique auquel se sont associés un grand nombre de paroissiens.

La partie liturgique de ce culte était présidée par le pasteur Deluz, président du Collège des anciens, et enrichie par la participation des chœurs Temple du Bas - Collégiale et Maladière.

Puis l'évêque anglican Stephen Neill, vice-président du comité exécutif du Conseil œcuménique, prononça une remarquable prédication empreinte de fermeté et de charité qui lui donna l'occasion de rappeler aux chrétiens de Neuchâtel quelles sont les exigences et les promesses rappelées à l'Eglise par le mouvement œcuménique, et quels sont aussi les progrès réalisés par ce mouvement.

S'il faut constater, dans certains milieux, quelque déception à l'idée que les grandes conférences œcuméniques ne sont pas suivies de réalisations immédiates et tangibles, l'évêque Neill, lui, n'est pas découragé. Il constate que l'esprit de l'unité se répand de plus en plus et signale trois aspects très apparents de cette victoire : d'abord qu'il paraît tout naturel aujourd'hui que les Eglises se réunissent et examinent ensemble tous les aspects du problème de l'unité ; ensuite, que ce sont aujourd'hui les Eglises comme telles qui sont engagées dans cet entretien et non plus des individus isolés ; enfin que depuis quarante ans, on a enregistré plus de trente fédérations ou fusions d'Eglises.

Le mouvement œcuménique doit donc et peut donc se développer. Il le fera dans la mesure où l'esprit œcuménique pénétrera les âmes des fidèles et où les chefs qui discutent se sentiront portés par le peuple et les paroisses de l'Eglise.

Que dans les paroisses on prie davantage pour l'unité de l'Eglise ; qu'on essaye, sans minimiser les différences qui nous séparent encore, de pénétrer avec charité et compréhension l'esprit des autres confessions ; qu'on considère l'objet de l'effort demandé à l'Eglise qui n'est ni dans des raisons d'ordre pratique, ni dans la peur inspirée par les ennemis de l'Eglise, mais dans la prière du Seigneur, formulée dans Jean XVII : « afin que le monde croie » ; bref, que dans l'Eglise on se soumette à ces trois grands principes du mouvement œcuménique résumés dans les mots de prière, charité et témoignage, et Dieu sera glorifié dans ce monde en détresse pour lequel Jésus-Christ a donné sa vie.

Le curé Couzi, de l'Eglise catholique chrétienne, prononça ensuite une fervente prière d'intercession, demandant à Dieu de pardonner à son Eglise les divisions qui la morcellent et de lui donner la grâce de pouvoir marcher dans le chemin qui lui est ouvert.

La ferveur avec laquelle ce culte fut célébré par officiants et participants montra bien qu'il n'éveilla pas seulement cette curiosité qu'on éprouve à l'égard de tout ce qui n'est pas « comme chez nous » ou « de chez nous », mais des résonances profondes dans la conscience et l'âme de tous ceux qui essayent d'envisager loyalement la responsabilité de l'Eglise dans le monde présent.

A. J.

Un pasteur neuchâtelois nommé à Winterthour

M. Bernard Montandon, de Neuchâtel, licencié en théologie de l'Université de Neuchâtel et actuellement pasteur-suffragant à la Chaux-de-Fonds, vient d'être nommé pasteur de la paroisse française de Winterthour, où il succède à M. Richard Ecklin, récemment appelé à Nérac (France).

Naissances

Monsieur et Madame Fredy ROTHPLETZ - BAUMGARTNER et Marianne ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite fille et sœur

Eveline

18 janvier 1953

Clinique du Crêt — Neuchâtel

L'état d'un petit blessé

Le jeune Franco Piemontesi, âgé de 11 ans, qui avait été blessé dimanche après-midi à la patinoire, a pu quitter hier l'hôpital des Cadolles où il avait été transporté. Sa blessure à l'arcade sourcilière a nécessité quelques points de suture.

Le président du Young Sprinters nous a fait savoir que l'accident est arrivé dix minutes avant le début du match et avant même que les joueurs aient commencé leur entraînement sur la glace. Il n'était donc guère possible que l'enfant ait été atteint par le palet. On ignore encore comment il a été blessé.

Un poteau cassé par un camion

Hier, à 15 heures, un train routier qui roulait le long de la rue de Monruz en direction de Neuchâtel, tenait si bien sa droite qu'il accrocha un poteau qui fut cassé net.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Deux petits lugeurs se jettent contre une camionnette

L'un d'eux est mort durant son transport à l'hôpital

(c) Lundi à 18 h., un terrible accident est survenu au bas d'une ruelle située à l'ouest du Temple allemand où lugeaient deux petits enfants, les frères Maillot. Ces derniers, en débouchant brusquement dans la rue du Progrès, se trouvèrent soudain en présence d'une camionnette qui longeait la rue. Le choc fut inévitable et les deux petits lugeurs vinrent s'écraser contre l'avant de la machine.

Le plus jeune, Roger, âgé de 6 ans, fut relevé grièvement blessé. Il est décédé au cours de son transport à l'hôpital. Son frère, Roland, âgé de 7 ans, est blessé légèrement. Sa vie ne paraît pas en danger.

VAL-DE-TRAVERS

A la Société de cavalerie

(c) Les membres de la Société de cavalerie du Val-de-Travers se sont réunis en assemblée générale pour élire leur comité qui a été constitué comme suit : MM. Pierre Berthoud, Fleurier, président ; Louis Petitpierre, Boveresse, vice-président ; René Lardelli, Mont-de-Buttes, secrétaire ; Georges Berthoud fils, Fleurier, caissier et Jean Ruffieux, Boveresse, adjoint.

Des remerciements ont été adressés à M. Paul Thiébaud, de Boveresse, pour sa précieuse collaboration au comité dont il fut le secrétaire pendant 23 ans.

BUTTES

Conseil général

(sp) Le Conseil général de Buttes a tenu sa première séance de l'année sous la présidence de M. Arthur Charlet, vendredi soir.

Budget 1953. — Le point principal de l'ordre du jour consistait en l'examen du projet de budget élaboré par le Conseil communal, projet qui a été adopté sans opposition.

Les recettes générales sont estimées à 381,372 fr. et les dépenses générales à 380,060 fr., ce qui laisse un bénéfice présumé de 1312 fr. alors que les prévisions de l'année dernière accusaient un déficit de 7421 fr.

Les recettes les plus importantes de la commune proviennent des forêts, le produit brut de la vente des bois ayant été estimé à 180,000 fr. et des impositions communales. On a prévu que le produit des impôts sur la fortune des personnes physiques serait de 25,000 fr. sur la fortune des personnes morales de 3000 fr., sur les ressources des personnes physiques de 48,000 fr. et sur les ressources des personnes morales de 5000 fr. Quant aux dépenses les plus fortes, ce sont celles de l'instruction publique (près de 50,000 fr. étant à la charge de la commune) et de l'assistance qui constitue une charge de 47,000 fr. pour les autorités communales.

Allocation d'hiver. — Le législatif a ensuite voté une allocation d'hiver en faveur du personnel communal. Les employés mariés recevront 100 fr., les célibataires 75 fr. et l'apprenti 30 fr.

Octroi d'un crédit. — Un crédit de 20,000 francs a ensuite été octroyé à l'unanimité pour permettre au Conseil communal de faire aménager un appartement dans la partie ouest du premier étage de la laiterie.

Divers. — Le pouvoir exécutif a été chargé de procéder à l'étude de la réfection du chemin non borné allant de Verschez-Juvet chez-Maurice, remise en état qui pourra se faire avec la collaboration des intéressés.

Enfin, M. Oppliger a fait une communication pour souligner que si les agriculteurs dosent, conformément aux prescriptions, le foin des silos, le lait reste de qualité.

FLEURIER

Après un accident

(c) Nous avons signalé, dans notre numéro d'hier, qu'une automobile avait enfoncé, samedi après-midi, la clôture métallique du jardin de la fabrique de caoutchouc, près du passage à niveau d'Ebauches S. A.

Le pilote a pu être identifié. Il s'agit d'un garagiste fleurisan qui pilotait la voiture d'un client, voiture qui a subi de légers dégâts.

RÉGIONS DES LACS

On patine sur les Grands Marais

Durant le week-end, un certain nombre de patineurs se sont aventurés sur la glace recouvrant les Grands Marais. Le prudence est toutefois de rigueur, car avec la baisse rapide du niveau du lac — 3 à 4 cm. par jour — un vide existe entre la couche de glace et la surface de l'eau. La glace n'est donc pas très solide.

BIENNE

Un jeune skieur se fracture une jambe

(c) Dimanche après-midi, un garçon de 8 ans, de Nidau, s'est fracturé une jambe en skiant à Macolin. Il a été transporté à l'hôpital Wildermeth.

Un spectateur tombe de la galerie d'un cinéma

(c) Dimanche soir, au cinéma Rex, un spectateur, assis imprudemment sur la balustrade de la galerie, a perdu l'équilibre et est tombé dans le vide. On imagine l'émotion soulevée dans la salle. Fort heureusement personne parmi le public ne fut atteint, l'infortuné spectateur étant tombé dans le couloir du parterre. Le malheureux, un ouvrier agricole de Lyss, fut relevé souffrant de contusions et blessures internes qui nécessitèrent son transfert à l'hôpital.

Le lac gèle

(c) A la suite du froid de ces derniers jours, le lac s'est couvert d'une mince couche de glace du côté de Sutz.

C'est la nouvelle loi fiscale qui est cause de la situation financière inquiétante de l'Eglise réformée neuchâteloise

Une motion déposée le 20 mars 1951 sur le bureau du Grand Conseil et qui, comme tant d'autres, n'a pas encore pu être discutée, pose en raccourci un problème qui soulève depuis quelque temps bien des commentaires. Il s'agit en fait de la situation financière inquiétante de l'Eglise évangélique réformée neuchâteloise.

Dans l'esprit des signataires de cette motion, la participation financière de l'Etat en faveur des Eglises reconnues par l'article 71 de la Constitution cantonale devrait être augmentée pour permettre aux Eglises de remplir leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Cette participation financière s'élève depuis 1941 à 200,000 fr. par an ; elle est répartie entre l'Eglise réformée, les paroisses catholiques romaines et la paroisse catholique chrétienne d'après le nombre des fidèles de chacune de ces Eglises. Or, l'augmentation du coût de la vie depuis 1941 a provoqué de façon automatique une baisse de la valeur réelle des subsides de l'Etat. Il faudrait donc les adapter à la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie.

~~~

Mais cela n'est pas tout. Comme on le sait, les ressources des Eglises comprennent encore, outre le revenu des biens ecclésiastiques, le produit de la contribution ecclésiastique facultative fixée à 15 % de l'impôt cantonal direct et perçue par l'Etat. Or, cette dernière source de revenus se tarit de plus en plus en ce qui concerne plus particulièrement l'Eglise réformée. Alors que presque tous les contribuables payaient cette contribution facultative durant les années qui suivirent la fusion des Eglises protestantes, ils ont pris peu à peu l'habitude de la réduire ou de la supprimer. Aujourd'hui, plus de la moitié des contribuables ne paie plus cette taxe, ce qui revient à dire que le montant total de la contribution ecclésiastique ne s'élève plus au 15 % du total des impôts directs cantonaux, mais à près de 8 % seulement.

Cette diminution progressive de ses ressources inquiète à juste titre l'Eglise réformée. Certes, une aide supplémentaire de l'Etat pourrait lui permettre d'assainir sa situation financière. Mais cet apport d'argent, pour autant qu'il dépasse l'augmentation de la contribution des pouvoirs publics rendue nécessaire par l'augmentation du coût de la vie, constituerait en quelque sorte un prélèvement nouveau opéré sur les recettes fiscales. La diminution des contributions ecclésiastiques *facultatives* serait ainsi comblée par une nouvelle subvention soustraite des ressources de l'Etat, autrement dit du montant des impôts payés *obligatoirement* par les contribuables.

~~~

Deux facteurs principaux sont à notre sens à l'origine de la diminution des ressources de l'Eglise réformée. D'abord, la population protestante neuchâteloise paraît se désintéresser de plus en plus de son Eglise. C'est l'aspect moral et essentiel de la question. Ensuite, et ce deuxième facteur est important sur le terrain pratique, les contribuables paient trop d'impôts sous le régime de la nouvelle loi fiscale. Leurs bordereaux sont si élevés qu'ils n'hésitent pas à en retrancher la contribution ecclésiastique facultative.

Voilà certes une conséquence de la fiscalité à laquelle la « Vie protestante » n'avait pas songé lorsqu'elle recommandait à ses lecteurs d'accepter la nouvelle législation fiscale neuchâteloise...

J. H.

P. S. — « Curieux », dans son dernier numéro, conte l'anecdote significative que voici :

« Un témoin a assisté à une scène édifiante dans un bureau du fisc. Un contribuable venait protester contre sa taxation. « Et encore ce 15 % d'impôt ecclésiastique ! »

— Mais il est facultatif, lui dit le préposé.

— Ah ! oui ?...

— Bien sûr. Le meilleur moyen de réduire votre bordereau, c'est de ne pas le payer ! »

VIGNOBLE

CORCELLES CORMONDRÈCHE

Assemblée générale du Chœur mixte

(c) Le Chœur mixte paroissial a tenu jeudi dernier son assemblée générale annuelle. Les comptes pour l'année 1952 sont acceptés à l'unanimité.

On entendit le rapport plein d'humour du président, le pasteur Hotz, sur l'activité du Chœur pendant l'année écoulée. Il rappela les différentes manifestations auxquelles le Chœur mixte prit part. Le président constata la prospérité actuelle du Chœur qui compte maintenant 58 membres actifs.

Le directeur, M. Francis Perret, est nommé, à nouveau, par acclamations. Quant au comité, il reste le même, sauf un membre assesseur démissionnaire qui doit être remplacé.

AUVERNIER

Soirée des « Perchettes »

(c) La plus jeune des sociétés de notre localité, celle des accordéonistes « Les Perchettes », a donné sa soirée annuelle à la Grande salle du collège samedi.

Une vingtaine de gosses, sous la direction experte de M. Jeanneret, interprétèrent deux morceaux qui leur valurent de vifs applaudissements. Puis les spectateurs admirèrent une danseuse rythmique, la jeune Maria Egger qui s'est produite entre autres dans une danse espagnole.

La pièce de résistance, « Mon oncle et mon curé », pièce en trois actes de Lucien Dabril, jouée par le groupe théâtral de la commission des loisirs de Suchard, à Serrières, fut enlevée avec brio et souleva de longs applaudissements.

COLOMBIER

Représentation de « Noé »

(c) L'équipe théâtrale de la Jeune Eglise de Peseux a présenté à notre population, samedi, la pièce célèbre « Noé », d'André Obey.

Les spectateurs qui auraient pu être plus nombreux, se sont plu à louer le très beau travail accompli par cette sympathique phalange de jeunes. L'ardeur et l'enthousiasme des acteurs, et la qualité de la mise en scène, des costumes et des décors ont été très goûtés.

BOLE

Une soirée en forêt

(c) Un grand nombre d'habitants de Bôle, réunis par les soins de leur Conseil de paroisse, ont entendu dans une salle du collège M. André Comtesse, expert forestier, qui parla, dans une savoureuse conférence, de sa longue expérience de plus de quarante années passées au service de la sylviculture dans notre Jura, en particulier au Val-de-Travers.

Se mettant au niveau de son auditoire, en grande partie profane dans ce domaine, M. Comtesse intéressa chacun, montrant la forêt dès ses débuts, grandissant avec les années, subissant de scientifiques élagages, jusqu'à ce qu'elle ait atteint son plein développement. « Il faudrait qu'un forestier vive cent ans, pour qu'il puisse jouir véritablement du plein succès de son travail », dit le conférencier, et encore ne faut-il pas que les arbres auxquels il s'est attaché soient contaminés par des maladies, le fameux bostryche, par exemple.

Cette soirée d'initiation comme celles proposées cet hiver à la population de Bôle, a eu le plus grand des succès.

MONTALCHEZ

Un accident de luge

(c) L'autre matin, alors qu'elle se rendait en luge de la maison, aux Prises, à l'école, la petite Micheline Droz, dix ans, est venue se jeter contre un arbre. Le choc fut très violent. Le médecin mandé d'urgence diagnostiqua une fracture de la jambe gauche avec distorsion et une fracture du bras gauche.

Après les premiers soins, la fillette fut conduite à l'hôpital de la Béroche. Aux dernières nouvelles, son état s'était un peu amélioré et était jugé satisfaisant.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENEVEYS

Soirée des sociétés locales

(c) Le groupement des sociétés locales de notre village a donné samedi dernier sa première soirée annuelle, dont le profit est destiné à l'amélioration et à la confection de nouveaux décors.

M. Bobillier, président du groupement, se plaît à faire ressortir la belle entente qui existe entre les sociétés, et est heureux de pouvoir annoncer la participation de toutes les sociétés au programme de cette première manifestation.

Le club des accordéonistes « La Pervenche » était chargé d'ouvrir et de mettre fin à la soirée. Puis, à tour de rôle, la Société de gymnastique et les pupilles présentèrent des préliminaires et des travaux aux barres parallèles et le Chœur mixte et l'Union chorale interprétèrent quelques chants.

La partie théâtrale était assurée par un groupe de jeunes acteurs qui présentèrent deux charmantes comédies en un acte.

Il y eut ensuite une soirée familière à l'hôtel du Jura où l'orchestre « The Dixieland five » mena la danse jusqu'au matin.

Assemblée de l'« Union chorale »

(sp) L'Union chorale a tenu son assemblée générale annuelle samedi dernier. Dans son rapport vivant et détaillé, le président retraça l'activité de la société au cours de 1952.

C'est avec le sourire que le caissier donna connaissance de son rapport : en effet, le résultat financier de l'année écoulée est satisfaisant, le bénéfice net dépassant 300 fr.

Peu de changements au comité qui sera constitué comme suit pour 1953 : président : Hermann Daenzer, vice-président : Max Maillardet, secrétaire : Eric Kaufmann, caissier : André Hirschy, vice-caissier : Jean-Pierre Sala, archiviste : Alphonse Braichotte, assesseur : René Kohler. Par acclamations, notre directeur Emile Bessire est confirmé dans ses fonctions.

Neuf membres reçoivent le gobelet traditionnel récompensant la fréquentation régulière des répétitions.

La course aux œufs de 1952 ayant été un plein succès, nous récidiverons cette année. L'assemblée décide encore de faire une course au cours de l'été.

FONTAINEMELON

Un chanteur récompensé

(c) Au cours de l'assemblée générale annuelle du Chœur d'hommes, M. René Veuve, qui fut président de la société pendant une dizaine d'années, a été l'objet d'une belle distinction : il a reçu en effet du comité central de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois l'insigne de vétéran cantonal pour une fidèle activité de trente ans comme chanteur.

LA VIE RELIGIEUSE

Semaine universelle de prière pour l'unité chrétienne

(sp) Il y a quarante-cinq ans (c'était en 1907) que, sur l'initiative de deux clergymen de l'Eglise anglicane, on décida de consacrer une semaine de janvier (du 18 au 25) à la prière en faveur de l'unité chrétienne. Depuis lors, l'idée de cette semaine de l'unité a fait du chemin et le développement du mouvement œcuménique lui a offert des applications nombreuses. C'est ainsi que dans beaucoup de paroisses on célèbre, à l'occasion de cette semaine pour l'unité chrétienne, des cultes œcuméniques qui groupent des officiants de plusieurs confessions chrétiennes.

Camps d'hiver

(sp) Avec le début de l'année reviennent les traditionnels camps d'hiver de Tavannes et de la Sagne, organisés par les Unions chrétiennes de jeunes gens.

Cette année, Tavannes prépare son 24me camp et la Sagne son 28me.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Enquête contre le caissier communal de la Joux

Le juge d'instruction de la Glâne a ouvert une enquête contre le caissier communal de la Joux, dont la comptabilité accuserait un découvert.

LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Young Sprinters II champion de groupe

Après avoir battu successivement Saint-Imier et le Locle, Young Sprinters devait rencontrer dimanche Tramelan qui, en compagnie des Neuchâtelois, occupait la première place du groupe. Cette partie s'est disputée à Tramelan devant plus d'un millier de spectateurs enthousiastes qui tous souhaitaient la victoire du club local.

Dès le début attaques et contre-attaques rapides se succèdent. A la dixième minute, à la suite d'une mêlée devant le but neuchâtelois, Tramelan, follement applaudi, marque le premier but.

Au deuxième tiers-temps, on assiste à un net renversement de situation à l'avantage des Neuchâtelois. Ceux-ci attaquent sans répit et égalisent à la suite d'un beau shoot de Binkert.

A la dernière reprise, Tramelan, fatigué, ne pourra tenir le rythme des Young Sprinters qui prendront l'avantage par Rohrer à la suite d'un beau mouvement d'ensemble de la première ligne.

Les Neuchâtelois ont fourni une excellente performance face à une équipe qui voulait à tout prix arracher la victoire. L'équipe, bien encadrée par les chevronnés Lüthy et Pethoud, possède maintenant une belle homogénéité et nul doute qu'elle fera encore parler d'elle au cours des parties difficiles qu'il lui reste à jouer.

J.-P. A.

TENNIS DE TABLE

Bienne I - Neuchâtel I 3-2
Couvet II - Neuchâtel IV 1-5
Neuchâtel IV-Le Locle III 2-5

En Coupe suisse, Bienne I (Lauber-Hennemann) a battu au cours d'une rencontre très disputée Neuchâtel I (Luginbühl-Dreyer) par le score de 3-2. Bien que battus en double par les Neuchâtelois Lauber et Hennemann prirent le meilleur sur Dreyer.

En championnat Neuchâtel IV (Ruprecht-Emery-Stelz) bat Couvet II au cours d'un match facile par 5-1. Neuchâtel IV encore (Ruprecht-Bahys-Stelz) dut s'incliner face au Locle III renforcé il est vrai, par Glatz et Meyer, ceux-ci l'emportant par le score de 5-2.

Victoire neuchâteloise et jurassienne

(sp) Comptant pour le challenge Urchetti, l'Association neuchâteloise et jurassienne a remporté dimanche à Neuchâtel, une très nette victoire sur l'Association vaudoise de tennis de table par le score de 9-2.

Résultats : Kneuss - Müller 21-10, 15-21, 21-17 ; Hennemann - Droz 21-13, 21-16 ; Dreyer - Mouron 21-16, 21-17 ; Bandelier - Coppex 21-12, 17-21, 21-14 ; Müller - Hennemann 21-15, 21-7 ; Kneuss - Droz 21-16, 25-23 ; Bandelier-Dreyer battent Mouron-Coppex 21-15, 21-16 ; Lauber - Barbey 21-16, 21-11 ; Dreyer - Coppex 21-16, 13-21, 21-11 ; Mouron - Bandelier 14-21, 21-17, 21-16 ; Lauber-Hennemann battent Barbey-Droz 21-12, 21-9.

La seconde rencontre comptant pour ce challenge se disputera à Genève le 1er février et opposera l'Association genevoise à l'Association neuchâteloise et jurassienne.

AUTOMOBILISME

Après le dramatique accident de Buenos-Aires

Dix morts et dix blessés

Selon les informations données la nuit dernière par les chirurgiens des hôpitaux où sont hospitalisés les victimes de l'accident qui s'est produit sur l'autodrome au cours du Grand Prix d'Argentine, le bilan définitif s'établit ainsi : 10 morts, 10 blessés graves, 20 blessés légers. Deux enfants figurent parmi les morts.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 19 janvier. Température : Moyenne : — 1,4 ; min. : — 5,0 ; max. : 0,2. Baromètre : Moyenne : 727,6. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : fort à très fort jusqu'à 16 h. Fort ensuite. Etat du ciel : Couvert jusqu'à 11 h. environ, éclaircie ensuite. Clair depuis 14 h. 45.

Hauteur du baromètre réduite à zéro

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac du 18 janv. à 7 h. 30 : 429.60
Niveau du lac, du 19 janv., 7 h. 30 : 429.57

Prévisions du temps : Au nord des Alpes : Alpes, région du Léman et hauteurs du Jura, généralement beau. Plateau couvert par brouillard élevé. Limite supérieure environ 1500 m. Forte bise dans l'ouest du pays, modérée à faible ailleurs. Température légèrement au-dessous de zéro en plaine.

Madame veuve Henri Boudry, à Peseux ;
Monsieur et Madame François Boudry et leurs enfants :
Mademoiselle Denise Boudry, à Genève ;
Monsieur François Boudry, à Berne ;
Madame veuve Eugène Boudry, à Lausanne ;
Madame Frédéric Mader, à Peseux,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri BOUDRY

leur cher fils, frère, oncle, neveu, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 53me année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

Peseux, le 19 janvier 1953.

Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car Tu es avec moi. Ps. 23 : 4.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 21 janvier 1953, à 15 h.

Culte pour la famille à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : rue des Guches 3, Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Voici, le Dieu fort est ma délivrance, je serai plein de confiance et je ne craindrai rien ;
En l'Eternel est ma force et le sujet de mes louanges, c'est Lui qui m'a sauvé. Es. 12 : 2.

Madame Hélène Matile ;
Monsieur André Matile, à Longueil Annel (Oise) ;
Mademoiselle Anne-Marguerite Matile,
et les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils éprouvent par le décès de

Monsieur

Charles-Auguste MATILE

pasteur

leur cher époux, père, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui, dans sa 54me année.

La Chaux-de-Fonds, le 19 janvier 1953.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 21 janvier, à 14 heures.

Culte au domicile à 13 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : rue de la République 25.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

L'Eternel est bon ; sa bonté demeure à toujours et sa fidélité subsiste d'âge en âge. Ps. 100 : 5.

Monsieur et Madame Pierre Hofstetter, à Auvernier ;
Monsieur et Madame Charles-A. Pfund, à Champvent-sur-Yverdon ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Pfund, à Chaumont ;
Monsieur et Madame Simon Pfund, à Corcelles, leurs enfants à Auvernier, à Champvent, à Chaumont et à Corcelles ;
les familles Wyss, Zumbach, Hürzeler, Wittwer, Graber, Bähler, Dupertuis ;
les familles alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente,

Madame Auguste PFUND

née Elisabeth WYSS

enlevée à leur tendre affection le 18 janvier 1953, dans sa 80me année.

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.

Sam. 3 : 26.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 21 janvier 1953, à 13 h.

Culte pour la famille à 12 h. 30 au domicile mortuaire : Auvernier 74.

---

†

Monsieur Charles Grippa, à Cormondrèche ;
Monsieur et Madame Hector Grippa et leur fille Denise, à Genève ;
les familles Tarchini, Maspoli, Valsangiacomo, à Balerna (Tessin) et à Bâle,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

veuve Joséphine GRIPPA

leur chère mère, tante et parents, survenu après quelques jours de maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Cormondrèche, le 19 janvier 1953.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 21 janvier à 14 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

†

Monsieur et Madame Maurice Moriggi-Hoffmann, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur André Saenger-Moriggi et leurs enfants, à Muttenz ;
Monsieur et Madame Pierre Moriggi-Fuchs, à Lausanne,
et les familles Charles Moriggi, à la Tour-de-Peilz, et Joseph Drescher, à Sursee et à Oberkirch,
ont le chagrin d'annoncer que leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,

Madame

Berthe MORIGGI-DRESCHER

est décédée le 17 janvier 1953, dans sa 85me année, après une longue maladie.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 20 janvier 1953, à 13 heures.

Neuchâtel, le 19 janvier 1953.
(Bel-Air 18)

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La Section de Neuchâtel de la Société suisse des commerçants a le regret de faire part du décès de

Madame Berthe MORIGGI

mère de Monsieur Maurice Moriggi, membre actif.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu ce jour.

Le comité.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel